



# LE DEVOIR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'écho de l'événement « Le 12 août, j'achète un livre québécois » semble avoir porté dans la majorité des librairies indépendantes au Québec, mardi.

## Le 12 août, ils ont acheté un livre québécois

L'initiative, par son succès, remet en question la façon de promouvoir le livre québécois

L'idée était simple et a été lancée en coup de tête sur les réseaux sociaux par deux auteurs québécois de *fantasy*, Patrice Cazeault et Amélie Dubé. Afin d'aider le livre québécois, dont les ventes, on le sait à force de le réentendre, sont mal en point, pourquoi ne pas inviter simplement les lecteurs à donner un coup de pouce? Chacun n'aurait qu'à acheter un livre québécois à une date arrêtee, le 12 août, date choisie parce que « douzou », c'est amusant à dire... Et à marquer le coup en envoyant un *selfie* sur la page Facebook de l'événement. Naïf? Peut-être. Mais efficace. Ce fut pour plusieurs, mardi, un Noël des libraires en plein mois d'août...

CATHERINE LALONDE

La ministre de la Culture Hélène David a posé, cinq bouquins québécois à la main. Bernard Drainville, sur sa photo Facebook, s'affichait avec la biographie de Jean Garon. Isabelle Longpré, qui travaille dans le milieu de

l'édition, s'est ajouté un défi: elle a acheté 12 livres québécois de 12 auteurs différents dans 12 librairies indépendantes. Sur la page « Le 12 août, j'achète un livre québécois », les égoportraits, anecdotes et photos de livres achetés s'accumulaient mardi à vitesse grand V. « Ce fut un succès! » a rapporté la librairie L'Ex-

dre de Trois-Rivières. *Des clients nous ont demandé de rester ouverts plus tard.* À Montréal, dans le nouveau local de la librairie L'Écume des jours, rue Villeray, les clients en fin d'après-midi ne cessaient de bouquiner des piles de bouquins *made in Québec* avant d'arrêter leur choix. Sur la table des livres québécois, de grands vides. Plus de *Pomme S* (Quartanier) d'Éric Plamondon, plus de *Grand Antonio* (Pastèque) d'Élise Gravel, plus d'albums jeunesse de Marianne Dubuc. Tous vendus. Pour le copropriétaire Roger Chénier, l'impact était clair: « C'est une journée de Noël! », qualifiait-il, tout souriant.

L'écho semble avoir porté dans la majorité des librairies indépendantes au Québec. Chez

VOIR PAGE A 8 : LIVRE

## Changement de garde à la tête de la SQ

Mario Laprise quitte ses fonctions

La ministre de la Sécurité publique, Lise Thériault, a annoncé le départ de Mario Laprise, qui dirigeait la Sûreté du Québec depuis que le gouvernement péquiste de Pauline Marois l'avait nommé en octobre 2012. Ce départ, que la ministre affirme être « volontaire », enlève du même coup une épine au pied du gouvernement Couillard, qui a d'ailleurs décrété un nouveau processus « neutre » de nomination du directeur général de la SQ.

En marge de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, M<sup>me</sup> Thériault s'est bien défendue d'avoir obtenu la tête de M. Laprise, qui est parti de son plein gré. M. Laprise a demandé au gouvernement d'être relevé de ses fonctions, a-t-elle affirmé, préférant poursuivre sa carrière chez Hydro-Québec, où il a déjà œuvré pendant des années.



Du même souffle, la ministre Thériault a indiqué que le gouvernement a créé un comité « impartial » qui a jusqu'au 14 novembre pour lui proposer trois noms de successeurs potentiels à M. Laprise. Déjà, en campagne électorale, M. Couillard avait dit vouloir revoir le mode de sélection du directeur général de la SQ, pour le rendre plus indépendant du pouvoir politique. D'où la formation d'un comité de sélection formé de quatre personnes provenant de l'extérieur du gouvernement. Le comité de sélection sera présidé par la directrice générale de l'École nationale de police du Québec, Marie Gagnon. Les autres membres

VOIR PAGE A 8 : NOMINATION

## IRAK

### Évacuation peu probable des réfugiés yézidis

Les États-Unis ont jugé mercredi « beaucoup moins probable » d'organiser une mission d'évacuation des réfugiés yézidis du mont Sinjar, dans le nord de l'Irak, après avoir constaté que ces derniers étaient « beaucoup moins nombreux » et vivaient dans « de meilleures conditions » qu'attendu.

« Sur la base de cette évaluation, les agences ont déterminé qu'une mission d'évacuation était beaucoup moins probable », mais que les États-Unis continueraient à fournir une aide humanitaire aux réfugiés, a affirmé dans un communiqué le porte-parole du Pentagone, l'amiral John Kirby.

Une vingtaine de soldats américains qui ont effectué mercredi une mission de reconnaissance sur place ont rapporté qu'il y avait « beaucoup moins de yézidis sur le mont Sinjar que craint auparavant » et qu'ils vivaient « dans de meilleures conditions qu'attendu précédemment ».

Les yézidis sont moins nombreux, car chaque nuit depuis quelques jours, plusieurs milliers d'entre eux ont réussi à quitter la montagne, a expliqué M. Kirby, qui a aussi souligné l'utilité des largages d'aide humanitaire et des frappes aériennes contre l'État islamique (EI), menés quotidiennement par les États-Unis depuis vendredi dernier.

Les réfugiés restants « continuent d'avoir accès à la nourriture et à l'eau » que les États-Unis larguent par avion, a-t-il assuré.

VOIR PAGE A 8 : IRAK

**Lire aussi** · Le retour en Irak. L'éditorial de Serge Truffaut. Page A 6

**Les mal-aimés.** La chronique *Repères* de Claude Lévesque. Page A 5

## AUJOURD'HUI



**Actualités** · Étude: les jeunes du primaire séduits par la cigarette électronique. Page A 4

**Monde** · Des violences éclatent malgré la trêve prolongée. Des frappes israéliennes ont suivi après que des roquettes ont été lancées depuis Gaza. Page A 5

**Économie** · Mario Albert est remplacé à la tête d'Investissement Québec. Le gouvernement Couillard a montré la porte de sortie au p.-d.g. de la société d'État par un communiqué de deux phrases au terme du Conseil des ministres. Page B 1



CINÉMATHEQUE MÉLIÈS

Une image du film *L'éclipse de soleil en pleine lune* de Georges Méliès, en 1907

## Georges Méliès et son cinéma... d'avant le cinéma

Le professeur, écrivain et expert du cinéma des premiers temps André Gaudreault estime avec d'autres que l'auteur du *Voyage dans la lune* ne cherchait pas à découvrir le langage du cinéma, mais à adapter à l'écran les pratiques culturelles de l'époque.

ODILE TREMBLAY

Celui qui réalisa le premier alunissage à l'écran, qui entraîna un public émerveillé dans un *Voyage à travers l'impossible*, lui, le maître d'œuvre

des cauchemars, des féeries, sous lune, soleil et étoiles à visages humains, le Français Georges Méliès, qui d'autre? n'en aurait pas cru ses yeux en bricolant ses vues animées — diable d'invention! — au

VOIR PAGE A 8 : MÉLIÈS



Avis légaux.....	B 4
Décès.....	A 4
Météo.....	B 2
Mots croisés.....	B 5
Petites annonces.....	A 4
Sudoku.....	B 5

## ÉCOQUARTIERS

## Les travaux sont lancés à Pointe-aux-Lièvres

ISABELLE PORTER  
à Québec

Après quatre ans d'attente, les travaux d'aménagement du premier écoquartier de la ville de Québec viennent de démarrer.

La construction des rues de l'écoquartier de Pointe-aux-Lièvres a débuté le 2 août dernier à la frontière des quartiers Saint-Roch et Limoilou. Annoncé en 2010, cet écoquartier inspiré de modèles européens doit inclure de nombreux espaces verts et favoriser le transport actif. La première phase du projet prévoit la construction de 250 logements.

Au rythme où vont les choses, le premier bâtiment à sortir de terre pourrait être le projet de 60 logements sociaux de la Société d'habitation du Québec (SHQ). L'appel d'offres pour la construction doit être lancé en septembre. Selon la porte-parole Alexandra Paré, les travaux pourraient commencer «rapidement par la suite».

Autre progrès, la Ville de Québec compte faire des annonces cet automne concernant son projet de soutien aux familles qui sera associé à l'écoquartier. Annoncé pendant la campagne électorale, ce programme vise à soutenir financièrement les familles qui achètent leur première propriété. Une partie des terrains de l'écoquartier sera réservée à ce projet qui comporte aussi une aide à la mise de fonds grâce à

des prêts. À cela s'ajoute le projet du consortium NEB qui souhaite construire un immeuble emblématique de douze étages entièrement en bois.

Le groupe est toujours en attente d'une autorisation de la Régie du bâtiment, explique Frédéric Verreault, de Chantiers Chibougameau. «On espère une décision d'une semaine à l'autre», dit-il en précisant qu'il n'est pas impossible «du tout» que la construction débute avant l'hiver.

## Retard

Situé aux abords de la rivière Saint-Charles, Pointe-aux-Lièvres est le plus petit des écoquartiers que compte lancer la Ville. L'autre, d'Estimauville, est moins avancé. Il se trouve dans le secteur de l'ancienne ville de Beauport.

Le développement des écoquartiers a été retardé, ces dernières années, à la suite du retrait du promoteur qui avait remporté l'appel d'offres pour les développer, Sébastien Leboeuf. À l'origine, la construction devait débiter à l'été 2013. Depuis le départ de M. Leboeuf, la Ville a décidé de fonctionner autrement et de confier à différents promoteurs leur développement. Elle a aussi abandonné en cours de route certaines idées de départ, comme celle de construire un système de gestion des matières résiduelles souterrain et automatisé.

Le Devoir



## Des citoyens mesurent la pollution sonore

DAPHNÉE HACKER-B.

Un comité regroupant plusieurs citoyens exaspérés par les bruits des avions en direction de l'aéroport de Montréal s'est procuré des sonomètres afin d'«évaluer l'ampleur de la problématique».

«De plus en plus de citoyens nous appuient dans notre démarche, car ils n'en peuvent plus de se faire polluer les oreilles jour et nuit», lance Raymond Prince, membre du regroupement nommé Les pollués de Montréal-Trudeau, créé il y a un an.

Depuis juin, le comité a lancé une campagne de financement qui lui a permis de récolter 5000\$, soit assez d'argent pour se procurer cinq stations de mesure. «Nous avons rencontré le maire de la ville de Mont-Royal, Philippe Roy, et il a accepté de participer au projet et d'en acheter deux, qui s'ajoutent donc à ceux que nous avons déjà», ajoute M. Prince, qui rencontrera dans les prochaines semaines d'autres élus, dont la mairesse de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension,

Anie Samson. L'homme estime que les autorités municipales devraient être les premières à vouloir documenter le bruit produit par les aéronefs.

## De hauts décibels

M. Prince affirme que le couvre-feu, qui est censé limiter les vols commerciaux entre 23 h et 7 h, n'est pas respecté, en plus du fait que plusieurs avions dévient régulièrement du corridor aérien.

Pour le prouver, il faudrait à son avis installer une vingtaine de sonomètres sur des sites stratégiques, notamment dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et de Saint-Laurent. Déjà, les quelques stations installées permettent de soulever quelques données. «C'est inquiétant, on voit que le son dépasse régulièrement les 80 dB (A), alors que l'Organisation mondiale de la santé recommande que les populations ne soient jamais exposées à une valeur de bruit extérieur dépassant 55 dB (A).»

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les dirigeants de Bixi n'ont pas voulu dévoiler les données financières liées aux activités, estimant qu'il était prématuré de le faire.

## Les dirigeants de Bixi sont satisfaits... malgré un achalandage en baisse

JEANNE CORRIVEAU

Le début de saison de Bixi Montréal a été difficile et le service de vélos en libre-service compte près de 3000 abonnés de moins qu'à la même date l'an dernier, mais pour ses gestionnaires, ce résultat est satisfaisant. Il faudra attendre à l'automne pour savoir si le service sera de retour l'an prochain.

En date du 31 juillet, Bixi comptait 33715 abonnés alors que l'année précédente on en dénombrait 36519, a indiqué la présidente du conseil d'administration de Bixi Montréal, Marie Elaine Farley, mercredi, alors qu'elle dressait un bilan de mi-saison. Quant aux déplacements, leur nombre s'est élevé à 1,7 million au 31 juillet alors que la moyenne des cinq années précédentes était de 1,8 million.

L'incertitude entourant le service à la suite de la faillite de la Société de vélo en libre-service (SVLS) et le temps peu clément ont nu à prin-

« On est convaincus que c'est un service qui doit être maintenu »

Marie Elaine Farley, présidente du c.a. de Bixi

temps, mais la situation s'est rétablie au cours de l'été, a soutenu M<sup>me</sup> Farley. «Pour nos quatre premiers mois d'exploitation, nous sommes satisfaits», a-t-elle dit.

## Avenir incertain

Les dirigeants de Bixi n'ont pas voulu dévoiler les données financières liées aux activités, estimant qu'il était prématuré de le faire, mais ils ont promis de présenter un bilan complet à l'automne. Ils devront aussi formuler des recommandations à l'administration de Denis Coderre sur l'avenir de Bixi. Selon M<sup>me</sup> Farley, Montréal aurait avantage à conserver ce service. «Nous, au conseil d'administration, on y croit. On

est convaincus que c'est un service qui doit être maintenu et qui doit faire partie de l'offre aux Montréalais.»

Rappelons qu'au début de l'année, la Ville avait fait l'acquisition des actifs montréalais de la SVLS et avait créé un organisme à but non lucratif (OBNL) pour gérer la saison 2014. Le maire Coderre n'avait pas voulu garantir la pérennité du service, mais il avait demandé aux Montréalais de montrer leur amour pour Bixi en s'abonnant.

## Un service public

L'opposition à l'hôtel de ville souhaite que l'administration Coderre prenne dès maintenant des engagements pour la saison 2015. «Nous trouvons

que les chiffres pour Bixi sont très encourageants. Malgré les problèmes de publicité, la température, la réorganisation de l'OBNL, les Montréalais semblent être au rendez-vous», a soutenu le conseiller de Projet Montréal Craig Sauvé.

Même s'il a été déficitaire au cours des dernières années, Bixi est un service public qu'il importe de conserver, d'autant plus qu'il est moins coûteux à exploiter que le transport par autobus ou par métro, a insisté M. Sauvé.

«On ne peut pas prendre une décision avant de voir les chiffres réels, mais on sera ouverts à toutes les recommandations qui nous seront faites», a répliqué le responsable du transport au comité exécutif de la Ville, Aref Salem.

Lundi, les élus auront par ailleurs à entériner le paiement de 360000\$ à 8D Technologies pour la mise à jour des logiciels d'exploitation du système informatisé de Bixi.

Le Devoir

## Des camions plus sécuritaires pour les vélos

JEANNE CORRIVEAU

Montréal entend doter tous ses véhicules lourds de protections latérales et demandera au ministère fédéral des Transports de légiférer afin de rendre obligatoires ces dispositifs pour tous les camions circulant au Canada.

Au cours des derniers mois, Montréal a été le théâtre de plusieurs accidents impliquant des piétons et des cyclistes qui se sont retrouvés sous les roues d'un véhicule lourd. Plusieurs villes et arrondissements de l'île de Montréal ont déjà procédé à la pose de protections latérales sur leurs véhicules lourds, mais l'administration de Denis Coderre a fait savoir, mercredi, qu'elle allait installer ces dispositifs sur toute sa flotte,

qui compte 978 véhicules. Le coût de cette opération, qui s'échelonne sur quatre ans, est évalué à 2,5 millions.

«C'est un système qui a déjà fait ses preuves en Europe et dans plusieurs villes d'Amérique du Nord. Ça sauve des vies», a fait valoir Anie Samson, responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville.

Le maire Coderre a aussi écrit une lettre à la ministre fédérale des Transports pour demander que ces dispositifs deviennent obligatoires pour tous les véhicules lourds au pays. La Ville voudrait que ses sous-traitants prennent de telles mesures tout comme les camionneurs qui circulent à Montréal, mais pour ce faire, il faudrait qu'Ontario légifère.

Les États-Unis songent à imposer ces «jupettes», a soutenu le responsable des transports au comité exécutif, Aref Salem: «Si nos amis du Sud commentent à penser à ces barres latérales, je crois qu'on n'aura pas le choix de suivre la vague si on veut faire des affaires avec les États-Unis», a-t-il dit.

Au cours des prochains mois, Montréal testera des caméras et des détecteurs de mouvements sur les véhicules dans le cadre de projets pilotes.

En mai dernier, Transports Canada n'avait montré aucun intérêt à légiférer pour rendre les protections latérales obligatoires. «En s'appuyant sur son étude des données provenant de l'étranger, Transports Canada a conclu qu'il n'y a aucune preuve que l'installation de protecteurs latéraux assurerait la sécurité des cyclistes», avait indiqué le ministère fédéral.

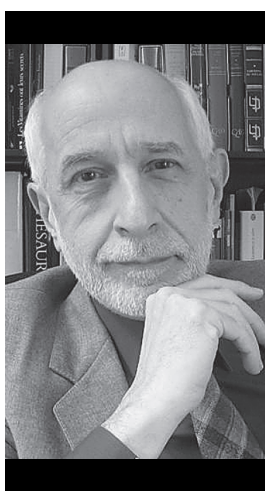
Pour sa part, le NPD avait

annoncé son intention de déposer un projet de loi demandant que l'installation de protections latérales sur les camions devienne obligatoire.

## Viaducs dangereux

L'administration a annoncé ses intentions concernant les protections latérales alors qu'elle faisait le point sur les mesures prises pour accroître la sécurité des cyclistes à Montréal à la suite du décès de Mathilde Blais, fauchée par un camion alors qu'elle roulait à vélo sous le viaduc Saint-Denis au printemps. Les cyclistes et piétons sont désormais invités à partager les trottoirs sous les viaducs Saint-Denis, Papineau, De Lorimier et Saint-Joseph/Iberville. À l'heure actuelle, des mesures temporaires ont été adoptées pour 16 viaducs, mais 15 autres viaducs seront bientôt sécurisés.

Le Devoir



Congédié ?

Voyez

François Gendron  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

## Vente ratée: Michel Brûlé veut poursuivre la Ville de Montréal

Michel Brûlé compte intenter une poursuite contre la Ville de Montréal après que l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal lui eut refusé le droit d'aménager un garage au rez-de-chaussée de sa résidence de la rue Drolet. L'éditeur et ex-candidat à la mairie de

Montréal allègue que l'intransigeance de la Ville a fait échouer la vente de sa demeure, car l'acheteur potentiel exigeait un garage pour conclure la transaction, qui dépassait deux millions. «Le comité consultatif d'urbanisme a pris une décision non conforme à la réglementation», soutient M. Brûlé. Il existe déjà une jurisprudence à cet effet. La semaine dernière, plusieurs médias avaient fait état du bras de fer qui opposait M. Brûlé au Plateau-Mont-Royal.

Le Devoir

## Doug Ford présente ses excuses

Toronto — Le frère du maire de Toronto a publiquement présenté ses excuses au chef de police de la ville, mercredi, pour des commentaires faits plus tôt ce mois-ci. La rétractation du conseiller municipal Doug Ford survient deux jours après que le chef de la police de Toronto, Bill Blair, eut déposé contre lui une mise en demeure pour diffamation. Il y a deux semaines, M. Ford

avait laissé entendre que M. Blair avait transmis secrètement aux médias des informations voulant que la police soit sur le point d'assigner à témoigner le maire Rob Ford en lien avec une enquête en cours, par simple «mesure de représailles». Le conseiller municipal n'a pas précisé ce qu'il avait voulu dire par ces propos. M. Ford a déclaré qu'il avait «personnellement appelé» M. Blair mercredi matin pour lui présenter ses excuses et se rétracter.

La Presse canadienne

## ACTUALITÉS

Coderre  
s'en prend  
à Postes  
Canada

JEANNE CORRIVEAU

Furieux contre Postes Canada, qui cessera, d'ici cinq ans, la livraison du courrier à domicile, le maire Denis Coderre a laissé entendre que Montréal pourrait refuser de délivrer des permis de construction à la société d'État pour l'installation de nouvelles boîtes postales communautaires.

Lors de la séance hebdomadaire du comité exécutif mercredi matin, le maire Coderre a durement critiqué Postes Canada. «*Malgré ma rencontre avec le président de Postes Canada et ses sbires, je constate qu'ils n'ont rien compris de notre rencontre. Premièrement, ils n'ont pas été très forts en ne nous mettant pas au courant de ce qui s'en venait*», a-t-il dit.

Evoquant les propos tenus par le maire de Westmount la semaine dernière, Denis Coderre a indiqué que son administration pourrait mettre des bâtons dans les roues de Postes Canada afin de l'empêcher d'installer ses boîtes postales communautaires.

Rappelons que Peter Trent disait envisager de refuser de délivrer des permis de construction à Postes Canada pour les boîtes postales communautaires sur le territoire de Westmount.

Montréal

pourrait

empêcher

Postes Canada

d'installer ses

nouvelles

boîtes postales

dans le nez et de commencer à penser qu'ils sont là pour la population et que leur rôle, c'est aussi de livrer du courrier.»

Le maire s'est aussi pris aux conditions imposées par la société d'État aux personnes à mobilité réduite qui souhaiteraient continuer de recevoir leur courrier à la maison. «*Je trouve immonde et même stupide le fait de commencer à demander des billets de médecin à des gens à mobilité réduite pour qu'on puisse continuer à leur livrer le courrier*, a-t-il lancé. *J'espère que du côté d'Ottawa, la ministre va intervenir. Ça va à l'encontre de droits.*»

Mardi, TVA avait révélé que Postes Canada pourrait exiger un billet du médecin aux personnes ayant des limitations physiques désireuses de conserver la livraison de leur courrier à domicile. Plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer cette exigence compte tenu du caractère confidentiel des informations demandées. Le Commissariat à la vie privée s'est montré préoccupé, tout comme la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ) et le Collège des médecins.

En entrevue à Radio-Canada mercredi, la porte-parole de Postes Canada, Anick Losier, a soutenu que plusieurs organismes avaient été consultés dans l'élaboration de ces règles qui visent à déterminer la meilleure solution à adopter pour chaque client. Elle a assuré que les informations recueillies demeureraient confidentielles.

Le Devoir



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Bernard Drainville soutient qu'il n'a pas encore décidé s'il tentera de succéder à Pauline Marois.

LEADERSHIP DU PQ

## Drainville se « prépare » pour la course

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

Il y pense. Il s'y prépare. L'ex-ministre Bernard Drainville a des vues sur la direction d'un «nouveau» Parti québécois indépendantiste jusqu'à la moelle.

«*Je n'ai pas l'intention de faire semblant, donc je vous le dis ouvertement: oui, j'y pense et je m'y prépare*», indique-t-il dans un billet mis en ligne mercredi soir sur son blogue. Mais le député de Marie-Victorin maintient le suspense sur sa participation à la course à la succession de Pauline Marois. «*Ma décision n'est pas encore prise*», soutient-il plus de quatre mois après le revers électoral du 7 avril dernier.

M. Drainville est cependant drôlement moins hésitant sur l'importance — de premier plan — à attribuer à l'indépendance du Québec dans le programme politique du PQ, et la façon d'y arriver. À ses yeux, le «point de départ» du «plan de match» du PQ doit être identique à son «point d'arrivée», c'est-à-dire la question d'un éventuel troisième référendum sur l'indépendance du Québec.

L'homme politique, ragaillard par un séjour dans une Écosse en pleine campagne référendaire, pousse l'audace jusqu'à suggérer le libellé de la question à soumettre aux Québécois: «*Voulez-vous que le Québec demeure une province du Canada [ou] devienne un pays indépendant?*» Un «grand moment démocratique» expliqué en une question de 13 mots.

M. Drainville invite les militants du PQ à y répondre sans tarder afin de convaincre une majorité de Québécois d'«*embarquer avec [eux]*». «*C'est là notre tâche principale des prochaines années et, peut-être même, de la prochaine dé-*

«*Je n'ai pas l'intention de faire semblant: oui, j'y pense*»

Bernard Drainville, député du PQ

«*centnie*», fait valoir l'élu de l'opposition officielle. «*Au-delà de la tentative pathétique de [l'ex-ministre fédéral de l'unité canadienne] Stéphane Dion de tout ramener à son absurde loi fédérale sur la clarté, ce qui doit nous intéresser, c'est de jeter les bases intellectuelles de ce plan pour réaliser l'indépendance*», insiste-t-il.

Le député péquiste encourage les sympathisants de la cause indépendantiste à «*ignorer*» les «*provincialistes*», qui «*vont [les] taxer de "déconnectés"*» ou, encore mieux, à leur répondre coup pour coup, en les forçant à défendre le maintien du Québec, «*une province comme les autres*», au sein du Canada. «*Face à nous, il y a ceux et celles qui défendent le maintien du statu quo pour le Québec, ceux et celles qui voudraient qu'on se contente de subir ces décisions sans réagir, ceux et celles qui souhaitent que le Québec demeure un sujet de la Couronne britannique. Bref, il y a ceux et celles qui souhaitent que le Québec demeure une province canadienne soumise aux décisions d'Ottawa, soumise aux décisions d'une autre nation. Des provincialistes*», écrit M. Drainville sur son site Web. Près de 20 ans après le dernier référendum, «*le fardeau de la preuve incombe aussi aux provincialistes*». «*Franchement, il me semble beaucoup plus lourd*

à porter que le nôtre», juge-t-il.

L'ancien ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques presse son parti politique à «*définir clairement*» où il se range concernant l'avenir du Québec dans la fédération canadienne, à défaut de quoi les candidats du PQ seront appelés jour après jour à le faire durant la prochaine campagne électorale, vraisemblablement en 2018. «*Si nous voulons être entendus des Québécois sur tous les autres enjeux, réglons d'abord la question fondamentale de notre raison d'être comme parti*», écrit-il.

Exit le PQ souverainiste

Bernard Drainville demande à ses confrères et consœurs de «*s'assumer pleinement comme indépendantistes*», puis tant qu'à y être à rejeter l'étiquette de «*souverainistes*». Celle-ci laisse paraître «*une timidité qui n'a plus sa raison d'être*», est-il d'avis. «*Notre objectif, c'est que le Québec prenne lui-même ses propres décisions, donc qu'il devienne un pays indépendant.*»

L'ancien journaliste exhorte également les indépendantistes ayant trouvé refuge dans une autre formation politique au fil des dernières années à serrer les coudes autour d'un «*nouveau PQ*» — «*en phase avec [son] époque*» et «*carburant de nouveau à la fierté*», quitte à ce qu'ils «*brassent la cabane*» d'ici au prochain rendez-vous électoral.

Le PQ est à l'heure des décisions: il désignera un nouveau chef et élaborera un nouveau programme politique. L'«*occasion ne sera jamais aussi belle*» pour le «*renouveler*», et le doter d'«*un plan de longue haleine*» pour réaliser l'indépendance du Québec.

Le Devoir

FINANCEMENT UNIVERSITAIRE

## Le milieu de l'éducation attend des réponses

LISA-MARIE GERVAIS

Devant le flou qui persiste entourant la nouvelle politique de financement des universités, le milieu de l'éducation presse le ministre Yves Bolduc de rendre public le rapport d'experts sur le sujet et de faire connaître ses intentions. Lancés après le Sommet sur l'enseignement supérieur en 2013, les travaux du chantier, qui doit proposer une façon de revoir et de «*simplifier*» le calcul du financement pour plus d'équité entre les établissements, devaient se terminer en juin dernier.

«*Le milieu attend des réponses*», a soutenu Max Roy, le président de la Fédération québécoise des professeurs et des professeurs d'université (FQPPU). «*On ne veut pas une confrontation [avec le ministre]. On n'est plus à cette étape-là. Mais il y a eu des chantiers, alors essayons de construire là-dessus, et s'il y a des choses à faire, faisons-les. Mais il est temps d'avoir une position nette sur la question*», a-t-il ajouté.

Dans *Le Devoir* de mercredi, le ministre de l'Éducation a brièvement évoqué et cerné le problème du financement universi-

taire, laissant entendre qu'il doit être revu et que certains programmes ne sont pas «*financés à la hauteur*» et qu'il y aurait lieu de doter davantage ceux qui coûtent le plus cher. Le milieu de l'éducation se plaint depuis longtemps que le financement actuel — principalement par tête d'étudiant, mais également ajusté par des enveloppes supplémentaires en fonction du coût des programmes — n'est plus adéquat.

«*Les règles de calcul semblent dénuées et ne répondent plus à la réalité parce que trop d'importance est donnée aux effectifs étudiants [...] alors que ça devrait être en fonction des cours qu'elles [les universités] donnent*», résume Jonathan Bouchard, président de la Fédération étudiante universitaire (FEUQ). Il dit avoir eu du mal à «*déchiffrer*» ce que le ministre a en tête et souhaite vivement la publication du rapport.

Dans la situation actuelle, les universités cherchent par tous les moyens des façons d'aller chercher du «*financement alternatif*», ce qui a des effets pervers, souligne Jonathan Bouchard. Dans certains programmes de génie, des stages



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre Yves Bolduc

passent de 3 à 9 crédits, parce que plus de financement y est associé. Même si dans les faits, le stage ne mérite que 3 crédits, a-t-il constaté. «*Cette situation découle directement de la non-adéquation entre ce que [la formation] coûte réellement et les subventions allouées aux universités. C'est aussi la preuve d'un manque de reddition de compte et de surveillance*», dit-il.

Pour le président de la FQPPU, le nombre d'étudiants n'est qu'une variable parmi tant d'autres dans le calcul du financement. «*Actuellement, on ne tient pas compte des besoins académiques et pédagogiques dans chacune des disciplines et c'est de*

«*cela qu'il faut se préoccuper*», croit Max Roy. Sa fédération propose que la «*tarte*» du financement soit divisée en plusieurs portions, une pour l'administration, une autre pour l'embauche de profs, etc. Les programmes qui ouvrent, et qui comptent généralement peu d'étudiants les premières années, sont actuellement pénalisés par la formule actuelle du financement par tête d'étudiant. Idem pour les programmes en déclin, souligne-t-il. «*Pour rendre attrayant un programme en déclin [...], on doit se donner les moyens financiers de le réviser en profondeur.*»

Le Devoir

RETRAITES

## Les syndicats perdent leur temps, dit Moreau

DAPHNÉE HACKER-B.

Tandis que des centaines d'employés municipaux ont multiplié les manifestations à travers la province pour protester contre le projet de loi sur les régimes de retraite, mercredi, le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, a estimé que les syndicats perdent un temps précieux qu'ils pourraient consacrer aux négociations.

«*Ce n'est pas avec de la boue sur les capots de voiture qu'on va faire avancer le dossier*», a déclaré le ministre Moreau, en marge du Conseil des ministres. «*Est-ce que vous pensez sincèrement qu'ils se rendent service dans l'opinion publique à utiliser ce genre de moyens de pression? La réponse, c'est non, à l'évidence*», a-t-il ajouté.

Ce dernier trouve «*désolant*» que les syndicats n'entament pas de réelles négociations avec les municipalités plutôt que de contester le pro-

jet de loi 3. Rappelant que la Commission parlementaire sur le projet de loi débutera la semaine prochaine, M. Moreau a fait valoir que ce sera l'occasion pour les organisations syndicales de présenter «*un argumentaire étayé*» et non juste «*des slogans*».

«*Ce n'est pas avec de la boue sur les camions qu'on va faire avancer le dossier*»

«*Le ministre peut être rassuré, notre argumentaire est prêt pour la commission*», répond Denis Marcoux, président de la Fédération des employées et employés de services publics (CSN). Il déplore que le gouvernement se dise d'emblée «*inflexible*» à revoir des prin-

cipes «*incontournables*» du projet de loi, comme la pérennité des régimes, l'équité intergénérationnelle et la réduction des coûts par rapport à la masse salariale. M. Marcoux estime que le gouvernement doit faire preuve de «*bonne foi*» et accepter de revoir en profondeur le projet de loi.

Le Devoir

## ACTUALITÉS

## EBOLA

## L'urgence s'étend

Conakry — La Guinée, l'un des quatre pays ouest-africains en proie à l'épidémie d'Ebola, a décrété mercredi soir «l'urgence sanitaire nationale» face à cette fièvre hémorragique qui a fait au total plus de 1000 morts, dont 56 en deux jours.

La communauté internationale a promis d'aider les pays affectés par ce fléau. Le président guinéen Alpha Condé a annoncé que «l'urgence sanitaire nationale» avait été instaurée en Guinée, conformément à un appel dans ce sens de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Plusieurs mesures ont été prises: «cordon sanitaire tenu par les agents de santé et les services de sécurité et de défense à tous les postes frontaliers d'entrée» en Guinée, restrictions de mouvements et renforcement du contrôle sanitaire à différents points de passage, interdiction de transférer des corps «d'une localité à une autre jusqu'à la fin de l'épidémie», prélèvement et hospitalisation systématique «pour tous les cas suspects» jusqu'au résultat des analyses, notamment.

Le 8 août, l'OMS avait déclaré que l'épidémie était «une urgence de santé publique de portée mondiale». Elle avait demandé aux dirigeants des pays affectés de «décréter un état d'urgence» et réclamé une «réponse internationale coordonnée».

Selon son dernier bilan diffusé mercredi, la flambée a causé la mort de 1069 personnes sur 1975 cas, essentiellement en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia, trois morts ayant été en outre enregistrés au Nigeria. Cela représente 56 nouveaux morts en deux jours et un taux de décès de 54%.

## Peur

La semaine dernière, le Liberia, la Sierra Leone et le Nigeria avaient déjà déclaré l'état d'urgence sanitaire. Les deux premiers pays ont aussi mis en quarantaine certaines de leurs zones affectées. Mercredi, à Ryad, les monarchies du Golfe se sont concertées sur les moyens de se prémunir de l'épidémie, à l'approche du pèlerinage annuel de La Mecque, en Arabie Saoudite, début octobre.

Le même jour, l'Allemagne a appelé ses citoyens à quitter la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia. La veille, le Japon avait annoncé l'évacuation de 24 de ses coopérants de ces trois pays, alors que la Guinée-Bissau a fermé ses frontières avec la Guinée voisine. Autant de décisions traduisant une peur de contamination internationale en dépit des appels à la sérénité de l'OMS et de l'ONU.

Agence France-Presse



NAM Y. HUH AGENCE FRANCE-PRESSE

Selon les chiffres avancés par l'étude de la Société canadienne du cancer, un élève du secondaire sur trois a déjà fait usage de la cigarette électronique, soit un total de 142 000 jeunes québécois.

## Les jeunes du primaire séduits par la cigarette électronique

DAPHNÉE HACKER-B.

Non réglementée, non testée, la cigarette électronique est vendue dans une panoplie de commerces accessibles aux adolescents, qui sont nombreux à l'essayer à un très jeune âge. Selon une nouvelle étude produite par la Société canadienne du cancer, près de 10% des élèves québécois de la 6<sup>e</sup> année du primaire ont déjà essayé la cigarette électronique, tandis qu'ils sont 22% de la 1<sup>re</sup> année du secondaire à en avoir fait usage.

«Nous sommes surpris que des jeunes de 12 ans, et même moins, adhèrent en si grand nombre à la cigarette électronique. Ça prouve qu'ils n'ont pas l'impression que c'est un produit dangereux», affirme André Beaulieu, porte-parole de la Société. Ce dernier dénonce l'inaction des gouvernements provincial et fédéral, qui tardent à réglementer le produit qui risque de «faire des ravages». M. Beaulieu craint que la e-cigarette, souvent attirante pour ses saveurs variées, ne soit une porte d'entrée des jeunes vers des produits du tabac.

Selon les chiffres avancés par l'étude, un élève du secondaire sur trois a déjà fait usage de la cigarette électronique, soit un total de 142 000 jeunes Québécois. «Plus de gens se mettent à l'utiliser et plus ça banalise le geste de fumer», analyse M. Beaulieu. Autre élément qui inquiète la Société canadienne du cancer: 18% des élèves n'ayant jamais fumé une cigarette «classique» décident plutôt d'essayer la cigarette électronique, soit 48 000 individus.

Or, comme le révélait une analyse de l'Université de Montréal commandée par la Société l'automne dernier, six marques d'e-cigarettes sur neuf portant la mention «sans nicotine» contiennent en fait ce produit, qui peut créer

une forte dépendance. «C'est très dangereux de donner ces produits légalement aux mineurs... Ça risque de nous faire reculer dans la lutte contre le tabac», déplore M. Beaulieu.

## Une loi à revoir

Au cabinet de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, Lucie Charlebois, on indique être «en train de travailler à une révision de la Loi sur le tabac», qui n'a pas été mise à jour depuis neuf ans. «Ça fait partie des priorités de la ministre qui tiendra compte de cette nouvelle étude dans sa réflexion», a souligné son attachée de presse Alexandra Bernier.

En Ontario, mercredi, le ministre de la Santé, Eric Hoskins, a annoncé qu'il souhaitait mener rapidement des recherches pour pouvoir mieux réglementer la e-cigarette.

Par précaution, il faudrait que Québec encadre mieux la vente, l'usage et la promotion des cigarettes électroniques, qui sont souvent dépeints dans les publicités comme un produit «branché», avance Flory Doucas, porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac. Celle-ci croit toutefois qu'un encadrement réglementaire doit tenir compte des bénéfices du produit, qui aide notamment des fumeurs invétérés à abandonner le tabac.

À la lumière de statistiques dévoilées par le Centre Propel de l'Université de Waterloo, il semble que l'usage plus répandu des e-cigarettes n'a pas eu pour effet de diminuer le nombre de jeunes ayant essayé la cigarette conventionnelle, souligne M<sup>me</sup> Doucas. Il faut selon elle mener plus d'études pour s'assurer que la cigarette électronique risque réellement de mener les jeunes vers le tabac.

Le Devoir

## Les maladies chroniques forceront une «révolution de la santé»

Un toxicologue français estime que le modèle actuel n'est plus en mesure de faire face à ce problème

MÉLANIE LOISEL

«On a besoin d'une révolution de la santé.» Voilà ce que propose, rien de moins, le toxicologue français et président du Réseau environnement santé, André Cicoella, qui participe cette semaine au colloque Ecohealth à l'Université du Québec à Montréal. Selon lui, le système de santé, basé sur le modèle biomédical, est rendu à sa fin et n'est plus en mesure de faire face au grand problème de ce siècle qui est l'épidémie mondiale des maladies chroniques dont le cancer, le diabète, les maladies cardio-vasculaires ou respiratoires.

«Il est temps d'agir sur les causes des maladies. On dirait qu'on a oublié que les maladies ont des causes et que l'environnement y joue un grand rôle», mentionne M. Cicoella qui est l'auteur du livre *Toxique planète, le scandale invisible des maladies chroniques*. Alors que deux décès sur trois dans le monde sont attribués aux maladies chroniques, cet expert soutient que les gouvernements doivent s'empresser de revoir leur politique de santé publique en adoptant une vision beaucoup plus globale.

## Contact constant

En fait, M. Cicoella croit que nous ne pouvons plus traiter les problèmes de santé sans nous attarder à l'environnement dans lequel nous vivons. Sans même nous en rendre compte, nous sommes régulièrement en contact avec de nombreux polluants, mais aussi avec 143 000 sortes de molécules chimiques dont les effets sur notre santé n'ont jamais été testés dans la grande majorité des cas. Ces molécules se retrouvent pourtant dans les cosmétiques, les jouets, les peintures, les emballages alimentaires, les fournitures scolaires et dans toutes sortes d'objets en plastique. Parmi ces molécules, il y a notamment les phthalates ou encore le bisphénol A dont on a beaucoup entendu parler lorsqu'il a été interdit d'utilisation dans la fabrication de bi-

beron au Canada en 2008.

«À partir de quelques procédés simples, le bisphénol est une molécule qui imprègne le monde entier. On la retrouve autant dans le revêtement intérieur des boîtes de conserve, les cannettes de boisson, que sur une facture de restaurant», donne en exemple M. Cicoella en ajoutant que cette molécule peut avoir des effets nocifs sur la santé humaine. Elle peut notamment venir perturber le système hormonal de certaines personnes lui causant divers maux allant des troubles de reproduction au développement d'un cancer. «Bien sûr, vous n'attrapez pas une maladie seulement en touchant une facture, mais la caissière qui manipule constamment ces papiers faits de bisphénol est beaucoup plus à risque, parce que cette molécule entre dans sa peau», explique ce spécialiste de la toxicologie. «Ce qu'on a aussi réalisé, c'est que l'exposition à ces molécules chimiques pendant la grossesse est vraiment déterminante.»

## Bisphénol

Pour réduire ce risque et les maladies chroniques, M. Cicoella pense que les gouvernements ont le devoir de prendre le problème à la source. Ils peuvent, entre autres, exiger des entreprises de retirer certaines molécules chimiques comme le bisphénol A de leurs procédés de fabrication. «C'est pour l'industrie chimique un véritable défi alors qu'elle devra repenser ses activités en intégrant la santé dans l'innovation», suggère-t-il. Avant d'en arriver là, cet expert reconnaît toutefois qu'il va falloir une volonté politique qui viendra uniquement lorsque les citoyens seront conscients qu'ils vivent dans un environnement toxique qui peut les rendre malades.

Le Devoir

## TOXIQUE PLANÈTE, SCANDALE INVISIBLE DES MALADIES CHRONIQUES

André Cicoella  
Éditions Du Seuil  
novembre 2013  
320 p.

Téléphone : 514 985-3322

Télécopieur : 514 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel :

petitesannonces@ledevoir.com

**I • N • D • E • X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

**LES PETITES ANNONCES**

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone : 514-985-3322  
Télécopieur : 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com  
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

**160**  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

ANJOU - GRAND 5 1/2 - 2e étage  
Entrées lav./séc. lav. vais., près de tous. LIBRE. 995 \$ 514-606-1505

DISCRIMINATION INTERDITE  
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

MOREAU & SHERBROOKE  
R. de c. 1500 p.c., aspect loft, rénové avec goût, calme, bois franc, Stat. Jardin. 2 min. métro. 1 650\$. 514 848-9770 514 206-9770

OUTREMONT - 190 Willowdale  
3 1/2 rénovés, près métro, UdeM. Chauffés, eau ch., poêle/frigo, asc. 514 738 5663 - 514 735-5331

OUTREMONT - 5, Vincent d'Indy  
112, 312, 412 rénovés près métro, UdeM, Poêle/frigo, Chauffés, eau chaude, Ascenseur. 514 737-8055 514 735-5331

**160**  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU - PARC LAFONTAINE  
1 1/2, 166, long terme. Piscine, gym, sauna, électros, a/c. LIBRE. 775 \$ chauffé 514 523-6927

ST-LAMBERT Superbe h-duplex  
6 1/2, lumineux, rénové, secteur de choix, idéal couple aimant tranquillité, a.c. 1300\$ chauffé. LIBRE. 450-672-0544 514-677-0544

TÉTREAUVILLE - 7 1/2 RDC  
Entrées lav./séc., lav. vais., cour et stat. LIBRE. 1 200\$. 514-606-1505

Ville-Mont-Royal - 5 1/2 -  
Haut duplex rénové, chauffé, garage, train, bus 92. Non fumeur. Très calme. LIBRE. 1 350\$. 514-347-5371

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHRÉNIE

De l'information pour comprendre, du soutien et de l'entraide pour mieux vivre.

514 251-4000 poste 3400  
1 866 888-2323  
www.schizophrenie.qc.ca  
info@schizophrenie.qc.ca

**164**  
CONDOMINIUMS À LOUER

À LOUER!!

REPENTIGNY  
Beau condo 2006 secteur Valmont, 1<sup>er</sup> étage, 2 ch., 1050 p.c., grande terrasse, n-fumeur, 2 stat., foyer, cabanon ext. Près de tous les services.  
À LOUER AU MOIS ou à louer avec possibilité d'achat.  
MARIE-CLAIRE PROVOST  
450-582-0793

Fondation québécoise du cancer

Don in memoriam  
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443  
www.fqc.qc.ca

**164**  
CONDOMINIUMS À LOUER

ÎLE-DES-SŒURS - Club Marin II  
Condo, 1 ch + lit mural, 5 électros, stat. int., a/c, gym, pisc, etc. 10 min Centre-Ville. 1500\$ 514-569-7489

**167**  
MEUBLÉS

OUTREMONT - 6 1/2 - RENOVÉ  
Charmant, 5 électros, a/c, près métro, UdeM, Stanislas. LIBRE. 2 250 \$ chauffé 514-686-6538

**170**  
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS  
Atelier-loft meublé, LIBRE AOÛT.  
Équipé, 2 chambres, ensoleillé, calme, sur allée privée, table à l'extérieur sous les arbres. Sympathique quartier de Belleville. Métro Télégraphe (15 min. de Châtelet). 2800\$/mois (800\$/sem). 331.40.30.09.14  
riouxchristian@yahoo.com  
http://riouxchristian.e-monsite.com/

PARIS VII - XV Champ-de-Mars  
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

**303**  
ANTIQUITÉS

LAMPES DU TIFFANNY  
Plusieurs lampes faites par un artisan du Québec. Réplique d'antiquités. Vitres de qualité. Tél. : 438-932-0672

MTM International  
Nous achetons : or, argent, bijoux et tous objets de collections  
Vente de successions  
mtminternational.ca  
514-527-1526

**307**  
LIVRES ET DISQUES

\*Librairie Bonheur d'Occasion\*  
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142  
1317, av. du Mont-Royal Est

La pauvreté ne disparaît pas d'elle-même.

Faites un don

1-877-488-4222  
www.ArmeeduSalut.ca

ARMÉE DU SALUT  
Un don d'espoir pour la vie

**700** ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

**700** ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Souignez les heureux événements de la vie  
Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

Gratuit !

À la famille éprouvée :  
Le journal Le Devoir postera gratuitement une copie plastifiée de l'avis publié.

Demandez-le au : 514 525-1149  
necrologie@lememorial.com

Le mémorial

## LE MONDE

ISRAËL-HAMAS

## Des violences éclatent malgré la trêve prolongée

Le Caire — Israël et le Hamas ont convenu d'une prolongation du cessez-le-feu temporaire pour cinq jours afin de continuer à négocier une solution plus durable, ont affirmé mercredi des responsables égyptiens et palestiniens.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères et le responsable de l'équipe de négociation palestinienne ont annoncé la prolongation de la trêve.

Un porte-parole du premier ministre israélien n'a toutefois pas voulu commenter dans l'immédiat. Israël a plutôt soutenu que cinq roquettes avaient été tirées depuis la bande de Gaza dans les heures avant l'échéance prévue de la trêve temporaire, mercredi à minuit.

L'armée israélienne a aussi dit tôt jeudi avoir frappé des « sites terroristes » dans la bande de Gaza à la suite des tirs de roquettes. On ignorait si ces frappes allaient compromettre la nouvelle trêve, qui n'avait toujours pas fait l'objet de mention officielle d'Israël.

Les médiateurs égyptiens avaient accéléré les efforts de dernière minute, mercredi, pour en venir à un cessez-le-feu durable entre Israël

et le Hamas avant la fin de la trêve temporaire.

Les deux parties se penchaient sur une proposition égyptienne adressant partiellement leurs demandes, mais d'autres divergences profondes laissaient planer le doute sur une entente.

Des frappes

israéliennes

ont suivi après

que des

roquettes ont

été lancées

depuis Gaza

Le Hamas avait un peu plus tôt signalé être ouvert à prolonger la trêve temporaire pour permettre de plus amples négociations. La proposition égyptienne vise à mettre fin aux affrontements du dernier mois entre le Hamas et Israël.

Depuis le début du cessez-le-feu, dimanche, Israël a suspendu les opérations militaires dans la bande de Gaza et le Hamas avait cessé de tirer des roquettes en direction du territoire israélien.

La trêve, qui prenait fin à minuit mercredi, devait donner aux deux camps l'occasion de négocier une paix plus durable.

Réserves chez les Palestiniens

Un membre de la délégation palestinienne, au Caire, a révélé mercredi que son équipe étudiait une proposition égyptienne présentée

mardi. Les médiateurs égyptiens ont fait la navette entre les deux parties pour tenter d'en arriver à une entente.

La proposition égyptienne comprend un allègement partiel du blocus israélien de Gaza, mais reporté à plus tard deux questions épineuses: la levée complète du blocus réclamée par le Hamas et le désarmement du groupe militant qu'exige Israël.

Le négociateur palestinien a exprimé certaines réserves face à cette proposition et a dit vouloir l'améliorer, tandis qu'un porte-parole israélien a refusé de commenter.

Par ailleurs, un vidéaste de l'Associated Press (AP) a été tué mercredi par une explosion dans la bande de Gaza, tout comme un interprète palestinien et trois policiers gazawiens.

Le journaliste Simone Camilli et l'interprète Ali Shedha Abou Asaf accompagnaient des policiers qui tentaient de désamorcer un obus non explosé quand l'accident s'est produit près de la ville de Beit Lahiya, dans le nord de Gaza.

Quatre autres personnes, dont un photographe de l'AP, Hatem Moussa, ont aussi été blessées.

Associated Press

REPÈRES

## Les mal-aimés



CLAUDE LÉVESQUE

Les images en provenance de l'Irak ressemblent à s'y méprendre à celles qu'on a pu voir au printemps 1991: des milliers d'êtres humains assoiffés, affamés, qui ont fui dans les montagnes parce qu'ils ont été pris pour cibles par un ennemi impitoyable.

À l'époque, ils étaient Kurdes. Ils avaient osé lever la tête devant le régime de Saddam Hussein, affaibli par l'échec de son aventure au Koweït, et ils en avaient payé le prix. Après que les forces armées irakiennes se furent retirées du petit émirat en février 1991, le commandant américain, Norman Schwarzkopf, avait permis à l'homme fort de Bagdad d'utiliser ses hélicoptères, ses avions et ses chars

comme bon lui semblait tant qu'il le faisait à l'intérieur de ses frontières. Ils ont servi à réprimer cruellement les insurrections chiite et kurde. Le général Schwarzkopf, dont les médias vantaient l'intelligence supérieure, a plaidé la naïveté. Alertés par l'indignation du monde entier, le président d'alors, George Bush père, et plusieurs autres chefs d'Etat et de gouvernement occidentaux ont fini par décréter des zones d'interdiction de vol pour l'aviation de Saddam Hussein. Elles sont restées en vigueur jusqu'à la chute du dictateur douze ans plus tard.

Aujourd'hui, les damnés de la terre irakienne sont des chrétiens et des yézidis persécutés par les fanatiques de l'islam sunnite regroupés au sein de l'Etat islamique (EI). La même détresse, les mêmes bras tendus vers les paquets parachutés par les aviateurs occidentaux.

On connaît assez bien les chrétiens, ces adeptes des croyances propagées il y a deux mille ans par un dénommé Jésus. Dans certains pays de ce Moyen-Orient qui a vu naître leur religion, ils sont actuellement pris à partie par la frange la plus fanatique de l'islam.

On connaît moins bien les yézidis. Depuis leur fuite de la ville de Sinjar vers les montagnes du même nom, dans le nord de l'Irak, les médias ont commencé à parler d'eux. Résumons très succinctement. Ils pratiquent une religion dite monothéiste qui semble procéder de anciennes religions perses, tout en empruntant des éléments au judaïsme, au christianisme et à l'islam. Selon leur calendrier, nous sommes en l'an 6764, ce qui donne une idée de l'ancienneté de leur univers spirituel.

Cette communauté de quelque 600 000 âmes vit très majoritairement dans la province de Ninive, dans le nord de l'Irak. Leur relation avec ce coin de terre semble également très ancienne. Les yézidis parlent surtout un dialecte kurde. Ne possédant pas une langue qui leur est propre, et sans doute aussi à cause de leur petit nombre, ils ne semblent pas exprimer de revendications nationales.

« Nous sommes restés ici, préservant notre patrimoine, notre religion et notre terre. Mais après ce dernier massacre souffert à Sinjar, je pense que nous devons maintenant protéger ce qui reste de notre religion, plutôt que nous accrocher à une terre qui refuse de s'accrocher à nous », aurait dit récemment à la télévision la députée irakienne Vian Dakhlil, qui est issue de la communauté yézidi.

Grâce à la manne pétrolière et à l'aide des États-Unis, qui les avaient trahis à quelques reprises dans le passé, les Kurdes sont devenus des acteurs incontournables dans la région. Contrairement aux yézidis, ils se considèrent comme une nation à part entière et il devient de plus en plus probable que le Kurdistan (du moins sa partie irakienne) deviendra prochainement un Etat souverain.

Ils ont longtemps été des mal-aimés considérés comme indignes de se gouverner. Aujourd'hui, ils reçoivent de l'argent et des armes, comme quoi on donne et on prête surtout aux riches et aux puissants.

Les yézidis sont peut-être des mal-aimés pour certains de leurs voisins. Dans le reste du monde, ils n'existaient tout simplement pas avant de faire la manchette des téléjournaux. On veut leur venir en aide. Les États-Unis songent même à envoyer quelques soldats en sol irakien pour les protéger. Combien de temps durera cette sollicitude?

Combien de temps durera cette sollicitude?

Combien de temps durera cette sollicitude?

Combien de temps durera cette sollicitude?

Combien de temps durera cette sollicitude?

Combien de temps durera cette sollicitude?

Combien de temps durera cette sollicitude?

Combien de temps durera cette sollicitude?

Combien de temps durera cette sollicitude?

Combien de temps durera cette sollicitude?

Combien de temps durera cette sollicitude?

## Le bras de fer sur le convoi humanitaire russe se poursuit

Le conflit dans l'est de l'Ukraine a fait plus de 2000 morts au total

OLGA NEDBAEVA

à Kiev

Plus de 2000 personnes ont été tuées en quatre mois de conflit en Ukraine entre forces régulières et séparatistes prorusse, selon un nouveau bilan alarmant de l'ONU, tandis que l'acheminement d'une aide humanitaire russe faisait l'objet d'un bras de fer mercredi entre Moscou et Kiev.

Signe de l'intensification du conflit, le nombre de victimes dans l'Est de l'Ukraine a doublé depuis le précédent bilan établi il y a quinze jours, qui était alors de 1129 morts, a indiqué la porte-parole du Haut-commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme, Cécile Pouilly.

Le nombre de morts atteint désormais 2086, et celui des blessés 4953, dont au moins 30 enfants, a précisé M<sup>me</sup> Pouilly. Ce bilan tient compte des victimes au sein des forces armées, des groupes armés et parmi la population civile.

Encore ces nouveaux chiffres sont-ils qualifiés « d'estimation très prudente » par l'ONU au vu d'une situation qui se dégrade rapidement pour la population, et en raison des difficultés de communication dues aux combats.

Alors que le sort des civils devient de plus en plus tragique, un convoi humanitaire russe de près de 300 camions était toujours bloqué mercredi dans le sud de la Russie en raison d'un bras de fer entre Moscou et Kiev sur les modalités de la distribution de l'aide sur le sol ukrainien.

L'Ukraine, comme de nombreux pays occidentaux, soupçonne que ce convoi parti mardi matin d'une base militaire des environs de Moscou ne serve de couverture à une éventuelle intervention russe en Ukraine. Un scénario qualifié « d'absurde » par le ministère russe des Affaires étrangères.

Kiev et l'Occident accusent la Russie d'approvisionner en armes les séparatistes depuis le début du conflit, ce que Moscou dément.

Le convoi, chargé selon Moscou de plus de 1800 tonnes d'aliments, de médicaments et de générateurs, était en conséquence stationné mercredi soir sur un aérodrome militaire de Voronej, à 300 km de la frontière ukrainienne, a constaté un photographe de l'AFP sur place, ce qui signifie qu'il n'a quasiment pas progressé depuis 24 heures.

Agence France-Presse



MAHMUD TURKIA AGENCE FRANCE-PRESSE

Des policiers lèvent leurs armes lors des funérailles du chef de police de Tripoli, assassiné mardi.

## La Libye appelle une intervention internationale de ses vœux

Le Caire — Le Parlement libyen nouvellement élu a demandé mercredi aux Nations unies une « intervention internationale », et a voté pour le démantèlement de milices responsables des violences faisant rage à travers le pays depuis des semaines.

La Libye est frappée par ses pires violences depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi, en 2011. Des milliers de personnes ont choisi de fuir le pays, et plusieurs ambassades ou organisations internationales ont fermé leurs portes.

Les parlementaires libyens se sont rassemblés à Tobrouk, la ville la plus à l'est du pays et loin des milices qui se disputent depuis plusieurs semaines le contrôle de l'aéroport international de Tripoli ou des violences qui secouent Benghazi, la deuxième ville en importance du pays.

Ils ont adopté une résolution réclamant l'aide du Conseil de sécurité. Cent onze des 124 parlementaires présents ont voté en faveur, mais on ne sait pas exactement comment l'ONU répondra à leur demande. La mission des Nations unies en Libye — ayant quitté en raison des violences — a appelé les parties à cesser les violences et à tenir des pourparlers de paix.

Pendant ce temps, à Tripoli, des bombardements erratiques ont coûté la vie à au moins trois personnes pendant la nuit de mardi à mercredi.

Ultimatum aux milices

Dans un geste visant à freiner les violences, le Parlement a voté pour donner un ultimatum aux milices rivales de joindre l'armée et la police avant la fin de l'année.

Le législateur Eissa al-Arabi a affirmé que les membres des milices avaient jusqu'au 31 décembre pour joindre les forces régulières ou être intégrés à d'autres institutions. Jusqu'à ce moment, leurs salaires continueront d'être versés, a-t-il précisé. Près de 200 000 membres de différentes milices seraient sur la liste de paie du gouvernement. M. al-Arabi a affirmé que les membres qui ne respecteraient pas l'ultimatum risquaient jusqu'à trois ans de prison.

Les milices ont profité d'un vide laissé par la faiblesse de la police et une armée écorchée. Les gouvernements successifs ont versé des salaires aux milices en retour d'un certain maintien de l'ordre, mais les rivalités sur le contrôle du territoire et des ressources ont mené à des combats violents.

Associated Press

## Les djihadistes de l'État islamique progressent en Syrie

Beirut — Les djihadistes de l'État islamique (EI) ont mené mercredi une importante avancée dans la province syrienne d'Alep, chassant les rebelles de plusieurs villages à l'issue de combats qui ont fait 52 morts, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Le groupe ultra-radical « a pris en moins de 24 heures huit localités et villages au nord de la ville d'Alep, non loin de la frontière turque », a indiqué l'OSDH, parmi lesquels le village d'Arshaf et la localité de Dabeq.

« Au moins 40 combattants rebelles et 12 de l'EI ont été tués dans les combats », selon un nouveau bilan de l'Observatoire, qui dispose d'un large réseau de sources civiles, médicales et militaires. Un précédent bilan faisait état de 39 morts au total. D'après l'OSDH, les djihadistes ont fait prisonniers au moins 50 rebelles.

L'État islamique, qui contrôle en très grande partie l'est syrien et une partie du nord, « avance rapidement vers l'ouest », indique le directeur de l'OSDH Rami Abdel Rahmane.

Les combats, qui durent depuis des mois, se sont intensifiés dans la nuit de mardi à mer-



ZEIN AL-RIFAI AGENCE FRANCE-PRESSE

Des hommes transportent une personne abattue mercredi à Alep par les forces gouvernementales.

credi après un « assaut majeur » de l'EI sur ces villages, d'après l'OSDH.

Dans cette zone, les bataillons islamistes avaient été lâchés par leur ex-allié, le Front al-Nosra, qui s'est retiré de la région fin juillet, toujours selon l'ONG. « Les rebelles ont été affaiblis

par ce retrait », affirme M. Abdel Rahmane. Al-Nosra, la branche syrienne d'al-Qaïda, était alliée aux rebelles aussi bien contre l'EI que contre les troupes du président Bachar al-Assad. Mais ces dernières semaines, al-Nosra a commencé à combattre les rebelles, rendant encore plus complexe le conflit syrien.

La prise des villages par l'EI lui permettra d'attaquer deux importants bastions de la rébellion, les villes de Marea et d'Aazaz, plus à l'ouest, ajoute l'OSDH. Marea est un bastion du Front islamique, une coalition de groupes islamistes qui combat l'EI et le régime.

Aazaz, proche de la frontière turque et du poste-frontière de Bab al-Salama, vital pour la rébellion, pourrait constituer un atout pour l'EI qui veut étendre son « califat » proclamé début juin sur les territoires saisis en Irak et en Syrie.

« Si l'EI prend Marea et Aazaz, elle coupera une des plus importantes routes d'approvisionnement pour les rebelles en provenance de la Turquie. C'est très grave », dit M. Abdel Rahmane.

Agence France-Presse

## Haïti : Aristide fait l'objet d'un mandat d'arrêt

Port-au-Prince — L'ancien président haïtien Jean-Bertrand Aristide, inculpé par la justice pour corruption, blanchiment des avoirs, trafic illicite de stupéfiants et forfaiture, fait désormais l'objet d'un mandat d'arrestation, a appris mercredi l'AFP de source judiciaire. Y a-t-il un mandat d'arrêt émis contre M. Aristide? « Je crois que oui », a répondu le juge Lamarre Bélique. M. Aristide, qui a été convoqué mercredi au cabinet du juge d'instruction, ne s'est pas présenté au bureau du juge. Un des avocats de l'ex-président, M<sup>r</sup> Mario Joseph, a indiqué à la presse qu'aucun mandat de comparution n'avait été délivré au domicile de son client et que par conséquent il [Aristide] ne pouvait pas se présenter au bureau du juge.

Agence France-Presse

## ÉDITORIAL

## LES CONFLITS IRAKIENS

## Le retour en Irak

Petit à petit, Barack Obama fait ce qu'il ne voulait pas faire: revenir en Irak. Il y a vingt-quatre heures, on apprenait que des marines américains étaient là où sont concentrés les yézidis. Il y a une semaine, le chef de l'exécutif ordonnait le bombardement de positions aux mains de l'Émirat islamique (EI). Il y a trois jours, il « abandonnait » le premier ministre irakien Nouri al-Maliki. Retour sur le pays en implosion.

Dans l'après-midi de mercredi, le quotidien britannique *The Guardian* assurait que plus de 100 marines et des membres des forces spéciales arpentaient le mont Sinjar, où se sont réfugiés plus de 30 000 yézidis poursuivis par les assoiffés de sang qui portent le drapeau de la barbarie, soit celui de l'EI. Non seulement ça, le journaliste britannique sur place précisait que des commandos du SAS anglais étaient également dans les environs. Peu auparavant, un conseiller de la Maison-Blanche avait chuchoté dans l'oreille d'un reporter du *New York Times* que le président avait permis l'envoi d'une équipe de 130 personnes chargée d'évaluer comment des militaires pourraient sécuriser un passage dans le Nord-Ouest, et en partie en Syrie, que les yézidis pourraient emprunter afin de se retrouver dans le Kurdistan irakien. Aux couches militaires évoquées, on ajoutera celle-ci: dans la matinée, le gouvernement français a annoncé l'envoi d'armes aux Kurdes.

Des jours antérieurs, on retiendra le bras de fer mené à la hussarde par le gouvernement Obama pour que Nouri al-Maliki, le premier ministre sortant, déguerpisse au plus vite. On notera également, au risque d'étonner, que dans cette entreprise, Washington a eu un allié surprise: le régime des ayatollahs iraniens. Ce dernier a en effet décidé d'abandonner Maliki. Il a décidé de mettre un terme à une politique que ce dernier avait conjuguée avec le sectarisme dans sa forme la plus brutale. De mettre un terme à une politique qui s'était soldée par l'aliénation des sunnites, des chrétiens; bref, des 14 communautés religieuses non musulmanes officiellement reconnues. À ce propos, Harith al-Dabbagh, professeur de droit spécialiste des systèmes juridiques des pays arabes au CERUM de l'Université de Montréal, a rappelé dans nos pages que « chacune [des 14 communautés] dispose de sa propre structure et applique ses propres lois religieuses en matière de droit de la famille. » Quoi d'autre? « L'idéologie séculière du parti Baas a largement favorisé l'intégration de ces minorités », a souligné al-Dabbagh.

En imposant des choix contraires à tout souci démocratique, al-Maliki s'est donc aliéné bien de ces communautés, et surtout, surtout, la plus nombreuse d'entre elles: les sunnites. On sait aujourd'hui que n'eût été le soutien direct et indirect de ces derniers, l'EI ne se serait pas emparé de Mossoul, deuxième ville en importance de l'Irak et siège du principal barrage du pays. Jusqu'à présent, ici et là, on a parlé avec abondance de pétrole, mais beaucoup trop peu d'une matière liquide qui, elle, est vitale à chacun: l'eau. Or, il se trouve que grâce à l'alliance confessionnelle entre les habitants de Mossoul et l'EI, celui-ci a la main sur plus de 80% des besoins en eau du pays.

On répète, on insiste, alors que l'armée irakienne attendait les militants de l'EI ici et là, ces derniers se sont appliqués, depuis janvier dernier, à posséder les voies navigables, les canaux, les barrages. Selon les experts des choses en eau, l'EI est en mesure d'assécher ou de noyer toutes les terres cultivées du pays. Pire, ils sont en mesure d'assouffir Bagdad et tout le sud du pays où sont concentrés les ennemis par excellence: les chiites.

On l'aura compris, il y avait urgence à se débarrasser de Maliki. D'autant que sous son règne aussi brutal qu'imbécile, l'Irak est devenu un des pays les plus corrompus au monde. Qui plus est, sous son règne, aucune des lois induites par la Constitution de 2005 n'a été promulguée. Qu'on y songe: aucun des devoirs inscrits dans la loi fondamentale n'a été observé. En clair, aucune loi sur les partis politiques, le partage de la rente pétrolière et gazière, la fédération ou la confédération, sans oublier la Cour suprême, aucune loi donc n'a été pensée, confectionnée et votée. Et comme la nature a horreur du vide...

En fait, quand on y pense, c'est à se demander si Obama n'aurait pas dû forcer la main de Maliki lorsqu'il est devenu évident que l'EI tirait, avec beaucoup de doigté, profit de la guerre civile en Syrie et du dégoût dont ce même Maliki était le sujet au sein des sunnites irakiens.

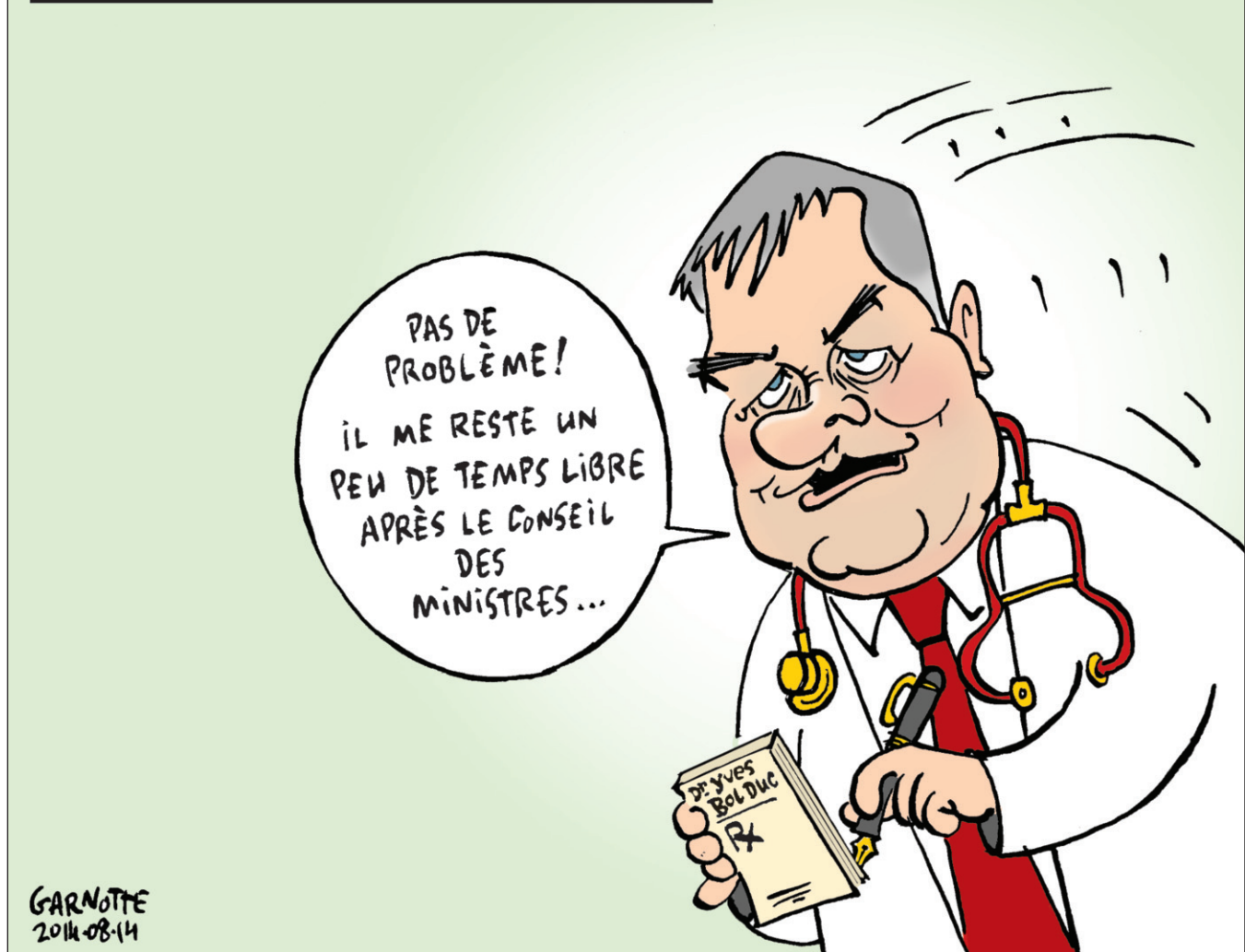
On sait que depuis 2003, Obama a toujours considéré la guerre en Irak comme « une guerre stupide ». Elle l'est d'autant plus qu'elle est également barbare et exige donc une intervention au nom de l'humanité.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENVY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

POSTES CANADA DEMANDERA DES BILLETS DE MÉDECIN AUX GENS DÉSIRANT  
CONSERVER LA LIVRAISON À DOMICILE...



## L E T T R E S

## La rose et le réséda

À voir la grogne de certains bloquistes infortunés depuis l'élection de Mario Beaulieu, qui a débouché hier sur le départ de Jean-François Fortin, on comprend que la course à la chefferie ne devait servir qu'à couronner le candidat de la continuité. À quoi bon organiser un tel exercice si la ligne politique et le style ne devaient pas changer?

Le Bloc québécois n'appartient pas à des apparatchiks. Il appartient à ses militants et ses militantes. Il appartient à ses membres, qui ont majoritairement choisi un changement de ton et de stratégie.

Comment ne pas s'indigner de ce mépris pour le choix démocratique des membres?

Comment ne pas être effrayé de voir que les mots employés contre Mario Beaulieu sont un calque de ceux employés par nos adversaires fédéralistes?

Comment ne pas être dégoûté à l'idée qu'au fond d'eux, certains infortunés nourrissent de leur rancœur l'espoir de voir Mario Beaulieu échouer en 2015? Et qu'importe s'il entraîne avec lui le Bloc? Qu'importe si le mouvement indépendantiste se voit coller l'étiquette de perdant perpétuel? Qu'importe les conséquences pour le Québec? Il faut lire la satisfaction de nos adversaires.

Il n'y a pas de place dans la lutte pour l'indépendance nationale pour les chamailleries d'ego.

Louis Aragon appelait par ces mots à l'unité de la Résistance: « Quand les blés sont sous la

grêle, fou qui fait le délicat, fou qui songe à ses querelles, au cœur du commun combat. »

Jean Ferretti  
Le 12 août 2014

## Ajustements tarifaires et impact des approvisionnements éoliens

Tout d'abord, comme prévu dans les lois et règlements, Hydro-Québec Distribution doit soumettre chaque année devant la Régie de l'énergie un dossier tarifaire détaillant le budget dont elle aura besoin pour offrir le service d'électricité l'année suivante.

Si les tarifs d'électricité en vigueur ne permettent pas à l'entreprise d'assurer les coûts du service de distribution de l'électricité pour répondre aux besoins de ses clients québécois, il en résulte une demande d'ajustement tarifaire.

Parmi les coûts que doit payer Hydro-Québec Distribution, on retrouve les approvisionnements en électricité, soit le coût de l'énergie du bloc patrimonial d'électricité ainsi que le coût des approvisionnements postpatrimoniaux tels que l'éolien, la biomasse ou les petites centrales hydrauliques dont le développement répond aux programmes d'achat établis par le gouvernement du Québec.

En 2013 par exemple, le volume des approvisionnements en éolien a été de 4,7 TWh comparativement à 0,7 TWh pour la

biomasse et 0,2 TWh pour les petites centrales hydrauliques.

Il est donc juste d'affirmer que la hausse sur le coût global des approvisionnements en électricité au Québec provient principalement de la mise en service de nouveaux parcs éoliens.

En effet, l'énergie provenant des parcs éoliens coûte plus de 10 ¢/kWh, alors que le coût moyen des approvisionnements d'Hydro-Québec Distribution est d'environ 3 ¢/kWh.

De plus, rappelons que, de par sa nature intermittente, l'énergie éolienne n'est pas toujours disponible au moment exact où l'entreprise en a besoin pour répondre à la demande en puissance importante de ses clients en période de pointe. Durant les périodes de pointe du début de janvier dernier, la contribution de l'éolien a été d'environ 300 MW sur plus de 2000 MW de puissance installée.

Finalement, Hydro-Québec tient à rappeler que l'énergie éolienne, acquise à environ 10 ¢/kWh, fait partie de l'approvisionnement du distributeur, ce qui n'est pas le cas du projet de la Romaine, dont le coût de revient est de 5,9 ¢/kWh.

En ce qui concerne le prix moyen à l'exportation, celui-ci est de 8 ¢/kWh, tel que rapporté dans le dernier rapport trimestriel de l'entreprise.

Isabelle Thellen, chef des affaires publiques et médias, Hydro-Québec  
Le 11 août 2014

## L I B R E O P I N I O N

## RÉGIMES DE RETRAITE

## Au nom de tous les miens

SUZANNE MIREAULT

Greffière, Ville de Mirabel

Monsieur le Premier Ministre,

On a dit de vous que vous lisiez Nietzsche, comprenez Goethe, aviez surplombé l'œuvre de Saint-Exupéry. J'avais confiance en l'homme d'État empreint de philosophie et d'humanité. Et voilà que le projet de loi 3 — Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal — me laisse stupéfaite, perplexe!

Bien sûr, je suis fonctionnaire municipale et au service des citoyens, l'auriez-vous deviné? Et cela depuis 23 ans! Connaissez-vous l'impact réel de ce projet de loi sur ma santé financière et mes projets de vie?

Mais au-delà des milliers de dollars que je dois oublier et de projets de vie que je dois mettre de côté, il y a le manque d'analyse concernant les impacts réels chez le fonctionnaire et sur l'économie générale du Québec, le non-respect des règles de négociation libres et volontaires entre un employeur et ses employés, y compris les ententes de bonne foi, l'effet rétroactif et pervers du projet de loi, la conduite intrusive et dictatoriale du gouvernement du Québec (c'est-à-dire du Parti libéral) et le bafouement éhonté des valeurs tels le respect des engagements, la loyauté, la liberté d'expression et de négociation, libre et volontaire.

## Ingérence

Si on fait fi des engagements du passé, plus rien maintenant ne pourra être garant de l'avenir. Le futur n'existera plus. Une incertitude déconcertante s'installera.

Monsieur le Premier Ministre, on dit que les municipalités

sont des créatures du gouvernement, mais les municipalités ont aussi pleine autonomie en matière d'embauche de leur fonction publique et relativement à la fixation des conditions salariales et de travail, le tout en fonction des lois provinciales qui nous gouvernent et des tribunaux administratifs relatifs. Cette ingérence du gouvernement est irrespectueuse de nos institutions démocratiques que sont nos municipalités et est contraire aux règles de justice fondamentales, tels le droit d'être entendu et le droit à la libre négociation. Unilatéralement, on change les règles du jeu convenues entre deux parties. Un tour de force! Un détournement majeur de fonds privés, opéré par un tiers extérieur (le gouvernement libéral), le tout sous le couvert d'un projet de loi!

Monsieur le Premier Ministre, n'y a-t-il que les mauvais rendements? Qu'en est-il de l'administration politique? A-t-on répertorié les nombreux employés dans certaines municipalités? évalué l'impact des fusions? Que dire des ponts dorés pour certains retraités? Et le régime de retraite de votre propre fonction publique! Que dire des règles de droit que nous avons toujours respectées relativement au régime de retraite et qui empêchaient la création de réserves ou de surplus? Je hurle à l'injustice, car ce sont les fonctionnaires municipaux uniquement qui écopent!

## Salaire différé

Monsieur le Premier Ministre, que dire des engagements des conseils municipaux de nos villes? Le fonds de pension a été « vendu » comme du salaire différé. L'acceptation des conditions de travail, comprenant le fonds de pension, forme un tout, en échange d'une prestation de travail déjà rendue. Malheureusement, on ne peut plus réduire la prestation de travail passée!

Et puis, Monsieur le Premier Ministre, chaque fonds de pension est différent d'une municipalité à une autre. Le projet de loi 3 n'apporte aucune distinction contrairement à l'état du droit actuel, qui reconnaît déjà des différences entre les municipalités du Québec. Encore une fois ici, certains employés sont plus touchés que d'autres.

Il faut reconnaître le travailleur municipal, « bon payeur de taxes »! Imposé à la source et qui respecte toutes les règles fiscales. Respectons la libre négociation et le respect de nos engagements.

## La jeunesse

Et à tous ceux qui se réjouissent de cette ponction, sachez que grand mal fera ce bien, car c'est toute l'économie du Québec qui en souffrira, et malheur à nos jeunes, impatients, d'intégrer le marché du travail, qui attendront encore longtemps, avant d'occuper des postes dans la fonction publique municipale.

Monsieur le Premier Ministre, que le calme revienne. Que les promoteurs d'antagonismes se taisent. Que les préjugés s'évanouissent. Puissions-nous réfléchir sérieusement à l'état global de la situation, en comprendre les causes objectives, y apporter les distinctions, et créer un contexte propice aux véritables solutions.

En tant que premier ministre et leader de notre société, j'aimerais voir chez vous de l'ouverture, de l'écoute, un homme au-dessus de la mêlée et non un politicien opportuniste répondant au discours populaire ambiant. J'en appelle à votre esprit, Monsieur le Premier Ministre, et non à vos réflexes conditionnés, prompts à la coupe. Il est vraiment temps, Monsieur le Premier Ministre, de penser le Québec autrement.

## ABOLITION DES CÉGEPS

## Une « structurite » contagieuse

OLIVIER BÉGIN-CAOUPETTE

Candidat au doctorat en enseignement supérieur à l'Université de Toronto

Dans cette période estivale où l'information circule au ralenti, il semble que l'idée maintes fois répétée d'abolir le réseau des cégeps ait eu plus d'écho cette semaine que lorsque les universités, les commissions scolaires ou François Legault l'ont proposée. Il importe donc de rappeler aux jeunes libéraux que leur proposition de remplacer les cégeps par des écoles techniques ne peut répondre aux objectifs poursuivis.

## L'argument structurel

Si les écoles de métier existent depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, les collèges d'enseignement technique se sont répandus dans toutes les provinces canadiennes au cours des années 1960 afin d'accroître l'accès à l'enseignement supérieur et de répondre à la modernisation des industries. Pendant que la commission Parent recommandait la création des cégeps, le gouvernement ontarien choisissait d'instaurer des collèges de technologie et d'art appliqués pour ces étudiants qui « n'ont pas la capacité de poursuite des études universitaires ». Ainsi, jusqu'à récemment, les Ontariens « capables » faisaient une 13<sup>e</sup> année afin d'accéder à l'université et les « incapables » entraient dans un collège. Ce système schizophrène empêchait les techniciens d'accéder à l'université puisqu'ils ne possédaient pas cette formation générale qu'offrait la 13<sup>e</sup> année. Or, avec l'avènement des technologies de pointe, certains techniciens souhaiteraient recevoir une formation plus approfondie. Mais comme les universités admettent rarement ces étudiants, les collèges ontariens offrent depuis peu à leurs étudiants des baccalauréats et souhaitent offrir des maîtrises en parallèle avec les universités. Pour que le gouvernement reconnaisse de tels diplômés, il faut cependant que ces derniers comportent une formation générale.

## Les cégeps ont été bâtis sur les notions d'égalité entre les formations théoriques et appliquées

Ainsi, alors que les cégeps ont été bâtis sur les notions d'égalité entre les formations théorique et appliquée et de perméabilité entre les secteurs collégial et universitaire, les jeunes libéraux semblent préférer un modèle faussement allemand qui est décrit en Ontario et est en profonde transformation. Est-ce que les jeunes libéraux peuvent nous expliquer si les étudiants des écoles techniques auront accès à l'université et, si oui, en quoi ces écoles techniques qui offriraient par conséquent une formation générale (obligatoire pour l'entrée à l'université) seraient différentes de nos cégeps? Il semble que ces « jeunes » aient été contaminés par la « structurite » de la CAQ.

L'argument historique

Dès leur création, les cégeps ont permis une démocratisation et une augmentation rapide de



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

On peut se questionner sur la pertinence d'utiliser les cégeps pour offrir des formations qui devraient être données en entreprise, mais on ne peut pas sérieusement affirmer que les cégeps sont déconnectés du marché de l'emploi.

la participation à l'enseignement supérieur dans toutes les régions du Québec. Les cégeps forment les professionnels de leur région, embauchent des professeurs souvent hautement qualifiés (surtout ceux qui enseignent en formation générale) et, par leurs infrastructures scolaires, culturelles et sportives, contribuent au développement de leur localité.

En outre, lorsqu'ils participent à des activités internationales, les cégeps, de par leur caractère unique, font du même coup la promotion de l'enseignement supérieur québécois. Ayant développé une expertise particulière dans l'enseignement technique par compétences, les cégeps participent à plus de 60 projets de coopération internationale et font des petits au Sénégal et dans les Andes (avec le projet Éducation pour l'emploi de feu l'ACDD). L'UNESCO a même acheté les droits de la « méthode Québec » dans la formation technique et l'utilise dans ses opérations en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Notons aussi que les cégeps accueillent plus de 1800 étudiants internationaux intéressés par le modèle québécois. Remplacer les cégeps par des écoles techniques fe-

rait donc tomber un des piliers de la diplomatie du savoir québécoise, mais il faut croire que nul n'est jamais prophète en son pays.

## L'argument utilitariste

L'argument des jeunes libéraux est toutefois ailleurs: il est utilitariste. Ces derniers estiment que les cégeps (en partie à cause de leur formation générale) ne sont pas suffisamment liés aux entreprises. Premièrement, dans un monde du travail en constante évolution demandant des capacités d'adaptation, il n'est pas superflu d'enseigner la pensée critique et la maîtrise des langues à tous les étudiants, qu'ils poursuivent une formation pré-universitaire ou technique.

Deuxièmement, en plus des DEC, les cégeps offrent des attestations d'études collégiales (AEC) qui sont des certificats d'un an (sans formation générale) conçus en partenariat avec les entreprises (ex: développement d'applications mobiles et production de pâtes et papiers). On peut se questionner sur la pertinence d'utiliser les cégeps pour offrir des formations qui devraient être données en entre-

prise, mais on ne peut pas sérieusement affirmer que les cégeps sont déconnectés du marché de l'emploi.

En outre, les cégeps sont associés à 46 centres collégiaux de transfert technologique (CCTT) qui réalisent des contrats de recherche appliquée pour des entreprises de leur région (82% de leurs clients sont des PME) dans leur domaine d'expertise (ex: logistique du transport, agriculture et technologie aérospatiale). En plus d'offrir des équipements de pointe et d'adapter les programmes aux besoins des industries, une étude de 2003 révélait que les CCTT rapportaient 3,10\$ pour chaque dollar investi par Québec. Il est loin d'être certain que des écoles de techniques (basées sur le modèle d'une école de métier) auraient les ressources et la masse critique d'étudiants pour maintenir une telle structure de recherche et de développement.

J'invite donc les jeunes libéraux à œuvrer à une meilleure adéquation entre les formations collégiales et universitaires (DEC-BAC) et à la persévérance scolaire afin de réellement faire progresser le Québec plutôt que de démolir un des piliers de son développement.

## LA RÉPLIQUE &gt; SYSTÈME DE SANTÉ CANADIEN

## Les faits s'accumulent en faveur des avantages du privé en santé

YANICK LABRIE

Économiste et analyste des politiques de santé à l'Institut économique de Montréal

Dans un texte paru le 6 août dans *Le Devoir*, la professeure en droit Colleen M. Flood de l'Université de Toronto souhaite mettre en garde les Canadiens contre les risques qu'entraînerait un rôle accru confié au secteur privé dans le domaine des soins de santé. À son avis, « l'aspect le plus précieux du système de santé canadien est son engagement à restreindre l'offre privée de soins hospitaliers et médicaux qui sont nécessaires sur le plan thérapeutique ».

La santé est un enjeu qui suscite beaucoup d'émotions, ce qui pousse parfois certains commentateurs à se reconforter avec de beaux principes plutôt que d'adopter une vision pragmatique des choses axée sur les résultats.

À l'aide d'une habile rhétorique, M<sup>me</sup> Flood cherche à convaincre les lecteurs que la piètre performance relative du

système de santé canadien s'expliquerait par l'importante quantité de soins privés offerts au pays. Son argumentaire s'appuie sur une étude récente du Commonwealth Fund (CWF) portant sur 11 pays développés qui montre que le système canadien arrive en queue de peloton au chapitre de la qualité des soins (9<sup>e</sup>), de l'efficacité (10<sup>e</sup>), de l'équité (9<sup>e</sup>), de l'état de santé de la population (8<sup>e</sup>) et bon dernier en ce qui concerne la rapidité d'accès aux soins (11<sup>e</sup>).

## Distinction

Concédons d'abord un point à M<sup>me</sup> Flood: l'information selon laquelle la couverture publique des soins de santé s'élève à 70% au Canada n'est pas fautive. Cette statistique est cependant trompeuse. M<sup>me</sup> Flood omet de faire une précision fort importante, à savoir que les dépenses pour les soins jugés nécessaires d'un point de vue médical — soit la quasi-totalité des soins dispensés dans les hôpitaux et dans les cabinets de médecins — sont couvertes intégralement par le régime public. Quant aux dépenses qui sont financées de façon privée, elles

## LE DÉCLENCHEUR

« Plutôt que de laisser notre régime de santé entrer en concurrence avec le système américain pour la dernière place, nous devrions nous attaquer aux vrais problèmes auxquels ce régime fait face. Nous pourrions commencer par examiner les politiques des systèmes européens qui sont plus inclusifs et performants que le nôtre, notamment les systèmes de santé universels qui englobent l'assurance médicaments, les soins à domicile et les soins de longue durée. »

Colleen M. Flood, *Santé: le Canada ne doit pas copier les États-Unis*, *Le Devoir*, 6 août 2014.

concernent essentiellement les services de dentisterie, d'optométrie, de physiothérapie, de psychologie, ainsi que les dépenses de médicaments effectués en dehors des établissements hospitaliers.

Cette distinction est cruciale puisque ce sont précisément les services jugés médicaux requis que le système public au Canada peine à offrir efficacement aux patients et qui ont fait l'objet de l'analyse du CWF. En effet, sur les 80 indicateurs de performance utilisés par l'organisme de recherche, moins de cinq concernent des services de santé qui

échappent à la couverture du régime public.

Il est vrai, comme le mentionne M<sup>me</sup> Flood, que la plupart des pays européens prévoient la couverture universelle publique des médicaments d'ordonnance, contrairement au Canada. Fait intéressant cependant, le rapport du CWF montre que le Canada s'en tire mieux que la majorité des pays évalués au chapitre de l'accès des moins nantis à ces produits. Seulement 8% des Canadiens à revenus inférieurs à la moyenne reconnaissent avoir renoncé en 2013 à prendre un médicament en raison du coût, ce qui place le Canada au 4<sup>e</sup> rang du classe-

ment du CWF à cet égard. En comparaison, ce pourcentage s'élève à 18% en Nouvelle-Zélande, un pays pourtant doté d'une couverture publique d'ordonnance.

Le Canada devrait suivre l'exemple des plus performants.

## La Colombie-Britannique

Enfin, M<sup>me</sup> Flood affirme qu'« [au] lieu de chercher à adopter les politiques des systèmes les plus performants, le Canada semble reculer ». Elle donne pour preuve le recours devant les tribunaux intenté par une clinique privée et un groupe de patients en Colombie-Britannique, ce qui, selon elle, ferait en sorte de nous rapprocher du modèle américain.

Or rien n'est plus éloigné de la réalité. Les quatre sections de la Loi sur les services de santé que contestent les plaignants concernent l'interdiction de souscrire une assurance privée duplicative (section 45), l'interdiction de la pratique médicale mixte (section 14) et l'interdiction aux médecins de s'entendre mutuellement avec leurs patients à l'égard de certains tarifs (sections 17 et 18).

Le système canadien est une anomalie par rapport à ceux des autres pays industrialisés en ce qui concerne ces politiques de santé. Le Canada fait figure d'exception en limitant le rôle de l'assurance-maladie privée à la seule couverture des services non assurés par le régime public. Le Canada est également seul à interdire à ses médecins de pratiquer à la fois dans le secteur public et le secteur privé.

Alors que 99% des hôpitaux sont publics au Canada, tous les autres pays accordent un rôle de premier plan aux établissements privés dans la prestation de services hospitaliers. Plus du tiers des hôpitaux sont privés à but lucratif en Allemagne (42%), en France (39%) et en Australie (36%). Ainsi, contrairement aux prétentions de M<sup>me</sup> Flood, si les plaignants devaient obtenir gain de cause, le système canadien se rapprocherait non pas du modèle américain, mais plutôt des systèmes universels les plus performants au monde, en Europe et en Australie. Les patients seraient incontestablement les premiers à en profiter.

## ACTUALITÉS

## LIVRE

SUIITE DE LA PAGE 1

Carcajou à Rosemère, on a vu une augmentation de 37% des ventes de livres québécois par rapport à la même date l'an dernier, a précisé Jeremy Laniel. «On a vendu plus de titres différents en québécois — 227 contre 117 l'année dernière —, ce qui prouve qu'il s'agit de ventes moins concentrées sur quelques best-sellers, mais plutôt sur l'éventail des livres québécois.» A la librairie Vaugois à Québec, on parlait d'une augmentation de 50% des ventes en québécois. «L'autre grand plaisir [mardi], a précisé en entrevue la copropriétaire Marie-Hélène Vaugois, a été de pouvoir refaire notre travail de libraire: les gens entraient sans savoir ce qu'ils voulaient, sinon acheter du québécois. Ils voulaient qu'on les conseille...»

Dans les magasins Archambault, on a vu «un engouement de la part de notre clientèle sur le Web, en magasin, et plus spécialement sur les réseaux sociaux. Il est cependant trop tôt pour évaluer l'impact sur les ventes.» La chaîne, comme plusieurs librairies, proposait pour l'occasion une sélection de titres québécois. Chez Renaud-Bray, l'événement, selon Blaise Renaud, «a eu peu d'impact sur les ventes à court terme», même s'il était dur mercredi d'analyser les effets pour la chaîne de magasins. «Mais je pense qu'il s'agit d'un moyen de sensibilisation efficace

à la cause du livre québécois, a précisé le p.-d.g. Il génère une bouche-à-oreille supplémentaire permettant de conscientiser les consommateurs à la spécificité de l'édition locale.»

## Le secret de son succès

Une réussite, donc. Qui pousse à se demander pourquoi ça a marché, là, maintenant. Car certains organismes et événements — l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), l'Association des libraires du Québec (ALQ), la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, les salons du livre — cherchent à long terme d'année à promouvoir, entre autres, le livre québécois, arrivant rarement à cet emballement. Patrice Cazeault, co-initiateur de ce tout nouveau 12 août, croit que le succès tient à «la simplicité. À la présentation positive, engageante,

## Coup de pub

Le poète et romancier Carle Coppens (*Baldam l'improbable*, Quartanier), aussi vice-président-directeur de création de l'agence Brad, a posé son regard de publicitaire sur l'événement.

«Quand j'ai entendu parler de l'initiative, j'ai trouvé ça très bien. C'était spontané, je sentais une envie généreuse d'attirer l'attention des gens sur la littérature d'ici. Les livres québécois allaient trouver une place qu'ils n'auraient pas eue autrement, alors qu'importe si ça ne durait qu'une journée. Une journée du livre québécois, bien sûr, ça faisait un peu action caritative, campagne de financement pour aider la recherche à venir à bout de quelque maladie

plutôt que de prendre l'espace public pour dire «ça va donc bien mal pour le livre québécois» — un discours qu'on a plutôt mis de côté. On a focalisé sur une solution fort simple, simple même... mais le résultat parle de lui-même.»

Richard Prieur, directeur général de l'ANEL, analyse aussi de son côté. «Je ne crois pas que la réaction aurait été aussi bonne si l'entreprise avait été initiée par une association, un groupe organisé. La beauté de la chose, c'est la gratuité de l'initiative, l'anarchie des réseaux sociaux. Si une association l'avait lancée, elle n'aurait pas échappé aux critiques, qui y auraient vu quelque chose d'un peu trop commercial ou intéressé. Tous les éditeurs d'ici sont énormément reconnaissants des efforts de ces deux auteurs, louent leur initiative, l'intelligence de la chose. Est-ce qu'elle fait la leçon

aux associations? Peut-être. Et peut-être que ce n'est pas mauvais après tout qu'on soit mis en contact avec des façons originales de promouvoir le livre et la littérature d'ici.»

Libraire du XXI<sup>e</sup> siècle

À l'ALQ, le président du conseil de direction Serge Poulin était ravi. «Vive les initiatives de ce genre! Si les auteurs, éditeurs et libraires du Québec peuvent bénéficier de la créativité de quiconque, tant mieux! Ça démontre la puissance des mouvements sociaux, et ça ouvre peut-être des avenues...» Plusieurs librairies ont remarqué que la clientèle semblait plus jeune qu'à l'habitude. Est-ce que ça ne surprenait pas une fracture numérique à combler dans la façon d'exercer, au XXI<sup>e</sup> siècle, le rôle de libraire? «C'est vrai qu'on exerce encore le métier de façon tradi-

dégénérative grave, mais comment va le livre au Québec?

On en était donc là: pour mobiliser les lecteurs à l'heure des réseaux sociaux, il fallait leur offrir un cadre «expérientiel», mettre en scène l'acte d'achat, lui donner les allures d'une performance collective. Un Facebookothon culminant le 12. Et alors? Alors le mouvement a pris. Il suffit d'aller voir sur la page de l'événement, les lecteurs posant avec leurs livres pour être séduits. Je me suis amusé à regarder défiler les selfie, à me dire: «Tiens, il a pas une gueule à lire ça, celui-là» ou «Ah, excellent choix» ou «Ça, j'ai pas lu, faudra que je m'y mette.» Des lecteurs et des livres d'ici. Que le 12 août dure.»

## IRAK

SUIITE DE LA PAGE 1

Un responsable du Pentagone avait évoqué précédemment cette mission de reconnaissance menée par des Bêrets verts, une force spécialisée dans la formation et le conseil des armées locales. Elle «n'a pas été engagée dans des opérations de combat» et est revenue depuis à Erbil, la capitale du Kurdistan irakien, a précisé le Pentagone.

Plus tôt mercredi, Benjamin Rhodes, conseiller adjoint à la sécurité nationale de Barack Obama, avait évoqué «la possibilité d'établir des couloirs, de procéder à des évacuations par voie aérienne» des réfugiés qui doivent supporter des conditions clima-

tiques extrêmes et ont dû tout abandonner face à l'avancée des combattants sunnites.

Mais en soirée, M. Rhodes affirmait lui aussi sur Twitter qu'une mission d'évacuation était désormais «beaucoup moins probable».

## Strictement humanitaire

Benjamin Rhodes avait aussi déclaré plus tôt mercredi que le président déciderait d'ici quelques jours de la meilleure façon de porter secours aux membres de la minorité yézidie ayant trouvé refuge sur les montagnes de la province de Ninive, dans le nord de l'Irak. «Ce qu'il a exclu, c'est le retour de forces américaines de combat au sol en Irak», a précisé M. Rhodes, prenant soin d'ajouter que les soldats américains auront le droit de tirer pour se défendre. Il a insisté

sur le caractère «strictement humanitaire» de l'opération.

La semaine dernière, Barack Obama avait autorisé des frappes aériennes contre les hommes de l'État islamique, ce qui constituait déjà un revirement par rapport à la ligne de conduite suivie depuis des années en ce qui concerne l'Irak. Les avions américains ont poursuivi mercredi leurs frappes contre les positions de l'EI.

## Mobilisation

Emboitant le pas aux Américains, le président français, François Hollande, a annoncé mercredi la livraison prochaine d'armes aux peshmergas, les combattants kurdes.

Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a ensuite parlé à la télévision d'«armes sophistiquées» à

être livrées «dans les toutes prochaines heures». «Nous voulons aider les Kurdes, les Irakiens à éviter les massacres, et pour cela, nous livrons des armes qui [leur] permettent [...] de combattre et, nous l'espérons, de l'emporter», a affirmé M. Fabius. Les terroristes ont des armes extrêmement sophistiquées, qu'ils ont prises sur les troupes irakiennes et qui à l'origine étaient des armes américaines.»

Le premier ministre britannique, David Cameron, a interrompu ses vacances estivales en raison de la crise en Irak.

Les ministres européens des Affaires étrangères se réuniront vendredi à Bruxelles pour discuter de la situation dans ce pays.

Des milliers de réfugiés ont continué d'affluer à Dohouk, dans la région autonome du Kurdistan après avoir fui par la Syrie. L'un d'eux, Mahmoud

tionnelle, poursuit, tout à fait conscient, M. Poulin. Personne n'est à la fine pointe, parce qu'on est une industrie qui n'a pas les ressources financières pour le développement technologique.» L'ALQ, précise-t-il, est justement à entamer des moyens de promotion plus directs en librairies.

Sur son blogue, Clément Laperge, vice-président principal chez De Marque, spécialiste de la distribution numérique, s'interrogeait devant ce succès. «Et si on consacrait plutôt nos énergies à susciter l'engagement des lecteurs dans la transformation du marché du livre? Par des appels à l'action de toutes sortes — avec l'idée de faire parler de la lecture et du livre sous toutes leurs formes, de façon positive, le plus souvent possible? Et si le 12 août marquait le début d'une autre approche dans les revendications des acteurs du monde du livre, moins basée sur le lobbying et plus sur l'animation d'une communauté?» Car la journée a tenu du happening collectif dont on veut faire partie.

L'entreprise peut-elle être reconduite? Patrice Cazeault et Amélie Dubé la relanceront, c'est décidé, l'an prochain. Connaîtra-t-elle le même succès, une part de spontanéité étant évaporée? Rendez-vous au «douzo» 2015 pour le savoir, en espérant que les lecteurs, les 13, 14 et 15 août... continueront à être curieux du livre québécois.

Le Devoir

## MÉLIÈS

SUIITE DE LA PAGE 1

Par-dessus le marché, le voici adopté par le grand public de son propre futur, grâce au film en 3D de Scorsese, *Hugo*, en 2011, librement adapté de sa fin de vie. Ajoutez la restauration en version colorisée de son célèbre *Voyage dans la lune* (1902), par Lobster Films et diverses fondations, qui offrit la même année un autre coup de jeune à ce magicien des balbutiements du cinéma.

André Gaudreault, professeur en études cinématographiques à l'Université de Montréal, et auteur de nombreux ouvrages, est un des grands spécialistes du cinéma des premiers temps, celui de Georges Méliès, en particulier.

## Précurseur

Or donc, sous sa gouverne et celle de Laurent Le Forestier vient d'être publiée en France, aux Presses universitaires de Rennes, une passionnante brique de plus de 500 pages: *Méliès, carrefour des attractions. suivi de Correspondance de Georges Méliès (1904-1937)*. Une vingtaine d'auteurs, un ouvrage divisé en chapitres qui offrent l'occasion de découvrir ses sources d'influence, en plus d'apprendre sur les décors (qu'il dessinait lui-même) et les costumes de théâtre (dont 10000 ache-



Le professeur André Gaudreault

tés en lot, avec même un gilet d'avant la prise de la Bastille). Ce volume compile les actes du Colloque sur Méliès en juillet 2011 à Cerisy-la-Salle, tenu à l'occasion de son 150<sup>e</sup> anniversaire de naissance.

André Gaudreault vous dira avoir participé à deux colloques précédents sur lui au même endroit, en 1981 et en 1996. Mais dans le monde de la recherche en cinéma, les nouvelles technologies ont créé la révolution. «Si pour le colloque de 1981, j'avais travaillé dix mois d'avance, passant trois semaines à Washington et plusieurs jours en France chez sa petite-fille pour visionner 150 films, aujourd'hui, même si ce ne sont pas les meilleurs outils de travail, on peut voir ses vues animées sur YouTube.»

On a l'habitude de considérer Méliès comme précurseur des œuvres à effets spéciaux, science-fiction et cinéma narratif en tous genres. Plusieurs l'imaginent en train de concoc-

ter dans sa marmite le septième art fantaisiste d'un futur entrevu. Or, la plupart des auteurs de l'ouvrage, dont André Gaudreault, s'entendent pour démontrer que loin de chercher en visionnaire l'avènement d'un art nouveau, le maître de la lune avait plutôt perpétué à l'écran les pratiques culturelles de son temps: lanterne magique, théâtre, photographie, sketch magique, pantomime, féerie, etc. à des fins de divertissement. C'est la postérité qui poserait sur lui ce regard biaisé.

Le fait qu'il ait été un homme-orchestre, illusionniste et caricaturiste, pianiste, photographe, bonimenteur, peintre, auteur, acteur, metteur en scène et producteur aurait nourri ses vues animées, sans en faire un précurseur du langage cinématographique, apparu au cours des années 1910. Telle est la thèse défendue.

## Enregistreur d'images

Rappelons que Méliès avait assisté à la fameuse première projection des frères Lumière au sous-sol de l'hôtel Scribe du boulevard des Capucines à Paris, le 28 décembre 1895, en comprenant l'usage à tirer de cet extraordinaire cinématographe. Avec son propre appareil modifié et breveté, il s'était mis à l'œuvre, à sa manière.

Sa prodigieuse carrière cinématographique — 500 vues animées, d'aucuns disent 600 — s'est jouée entre 1896 et 1912 au Théâtre Robert-

Houdin, qu'il dirigeait et aux studios de Montreuil dès 1897. «Plus de la moitié de ses films sont en circulation. Depuis 1995, on en retrouve entre trois et cinq par année.» Il aura ébloui les foules avec ses féeries, ses trucages à l'écran, sa poésie riieuse, puis passa de mode, refit du théâtre avant d'atterrir ruiné à la gare Montparnasse comme vendeur de jouets. Des admirateurs le redécouvrirent au cours des années 1920 avant de lui offrir un gala mémorable et un gîte au château d'Orly. Ses films sont loués pour leurs effets spéciaux, leur imagination, mais non pour leur montage ou pour la narration. Il n'utilisait pas de sous-titres, ne cherchait pas à animer la caméra elle-même.

«Méliès n'est pas passé à d'autres stades du cinéma narratif comme Charlie Chaplin, Louis Feuillade, Griffith, explique André Gaudreault. S'il ne s'est pas renouvelé à partir de 1910, c'est qu'il voulait rester fidèle à ses champs de compétence, surtout les trucages, sans tenter de résister à la vague qui allait l'emporter. Le voyage dans la lune demeure une œuvre de montage et de narration. Dans le royaume des fées, il a fait un grand nombre de découpages, mais il aura surtout gardé le cinéma dans le divertissement en y introduisant plusieurs procédés du théâtre et de la magie.» D'abord illusionniste, il refusait de montrer ses trucs et le

Bakr, 45 ans, raconte avoir laissé son père avec de nombreux déplacés dans les montagnes. «La plupart sont des vieillards, ils ne peuvent pas marcher sur une telle distance», a-t-il dit.

Depuis le début de la crise, l'ONU appelle à une action internationale urgente pour empêcher un «génocide potentiel».

Sur le plan politique, le premier ministre irakien désigné, Haïdar al-Abadi, s'emploie à former un gouvernement représentatif de toutes les composantes de la société irakienne. Le chef du gouvernement sortant, Nouri al-Maliki, a cependant promis qu'il ne quittera pas son poste avant que le plus haut tribunal de son pays ne se soit prononcé sur la légitimité de M. al-Abadi.

Avec l'Agence France-Presse  
Le Devoir

deus ex machina; ceci expliquant peut-être les réquisitoires ultérieurs de Méliès contre les représentations plastiques de cinéastes et opérateurs de caméra des années 1920. Le surréaliste court métrage *Un chien andalou* de Luis Buñuel l'exasperait, trop porteur à ses yeux d'effets de style au détriment du sujet à montrer. «Méliès voyait plutôt l'appareil comme un enregistreur d'images.»

## Vues animées

Mais rien n'est simple, ce pionnier qui disait ne pas établir grande différence entre ses vues animées et les féeries et pantomimes présentées à son théâtre, assura en 1932 le contraire: «J'ai toujours considéré que nous devons utiliser le cinématographe pour faire autre chose que ce que l'on pouvait voir sur scène et qu'il était inutile de faire un film s'il n'était pas purement cinématographique.»

«Méliès se contredit dans ses lettres», répond André Gaudreault. Il était amer à la fin de sa vie, se jugeant insuffisamment reconnu.» L'expert québécois estime que la meilleure façon de respecter l'esprit et l'âme de ce créateur est de le célébrer pour ses vrais mérites, nombreux mais différents de ceux qu'on lui attribue. «Méliès était un auteur de vues animées davantage que de cinéma.» De quoi alimenter encore les colloques du futur...

Le Devoir

## NOMINATION

SUIITE DE LA PAGE 1

sont: Robert Lavigne, ex-d.g. de la SQ, Richard Bélanger, ex-d.g. de la police de Châteauguay, ainsi que Danièle Montminy, qui a été secrétaire générale associée au ministère du Conseil exécutif sous le gouvernement de Jean Charest.

## Un conflit latent

C'était devenu un secret de Polichinelle que les relations n'étaient pas au beau fixe entre le d.g. de la SQ Mario Laprise, nommé par le gouvernement péquiste dès son élection en octobre 2012, et le gouvernement libéral de Philippe Couillard. Ne jouissant pas de la pleine confiance du gouvernement, ce n'était qu'une question de temps avant qu'on le retrouve ailleurs dans des fonctions moins stratégiques.

Dès sa première conférence de presse en tant que premier ministre élu, le 8 avril, M. Couillard n'avait pas fait mystère de son malaise. «C'est un poste qui va être réévalué, c'est clair», avait-il dit, à propos de M. Laprise, soupçonné par les libéraux d'avoir des affinités avec le gouvernement précédent. Dès lors, M. Laprise semblait en sur-sis à la tête de la SQ. Au cours des derniers mois, invitée à quelques reprises par les médias à dire si oui ou non M. Laprise allait être confirmé dans ses fonctions, la ministre Thériault s'était toujours montrée évasive, refusant de répondre.

Normalement, M. Laprise devait diriger la SQ jusqu'en octobre 2017.

## «On exauce son souhait»

Mercredi, M<sup>me</sup> Thériault a insisté pour dire que M. Laprise n'avait pas été limogé, et que le gouvernement avait simplement donné suite à sa demande de «relever de nouveaux défis».

«Tout ce que je fais: on exauce le souhait de M. Laprise», a dit et répété à maintes reprises la ministre durant le point de presse, refusant de préciser les circonstances entourant ce départ précipité, trois ans avant l'échéance du mandat. De plus, la ministre a indiqué qu'elle n'avait eu aucune conversation avec le directeur de la SQ relativement à sa démission. «Je n'ai pas parlé à M. Laprise.»

Interrogée à savoir si ce dernier serait toujours à la tête de la SQ s'il avait voulu y répondre, la ministre a jugé qu'il s'agissait d'une «question hypothétique» et n'a pas voulu y répondre.

Policier de carrière à la Sûreté du Québec, Mario Laprise s'était notamment illustré aux commandes de l'escouade Carcajou, qui luttait contre les motards criminels. Durant l'intervalle, la direction de la SQ a été confiée à Luc Fillion, le directeur adjoint à la surveillance du territoire au sein de l'organisation.

## Le PQ outré

Le porte-parole de l'opposition péquiste en matière de sécurité publique, Pascal Bérubé, a accusé la ministre Thériault de s'être livrée à un règlement de comptes partisan.

«Son agenda devait être public; il ne l'est toujours pas. [...] On ne sait pas combien de fois elle a rencontré M. Laprise. [...] On n'a rien fait pour assurer la confiance à Mario Laprise, qui a une fiche irréprochable. Là, la résultante, c'est que Mario Laprise n'est plus là, la ministre est toujours là», a dit le député péquiste.

M. Bérubé ne s'est guère montré plus rassuré quant au comité de sélection mis en place par Lise Thériault. «La ministre a créé des attentes importantes. Elle a dit qu'on allait dépolitiser le processus. Qu'en est-il du processus? C'est que c'est seulement les libéraux qui vont nommer, parce qu'elle nomme les gens qui vont lui faire des recommandations», a-t-il dit.

Avec La Presse canadienne  
Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com